

L'OPEP envisage une
nouvelle stratégie

p. 4

la tribune

Forum

Finances p. 4-5-6
Informations générales
p. 7-8-9

À la Chambre des communes

Travaux ajournés après 126 projets de loi

OTTAWA (PC) — La Chambre des communes a ajourné ses travaux hier pour les vacances d'été.

Les députés seront de retour le 8 septembre prochain pour poursuivre la session, ou pour en entreprendre une nouvelle, dépendant de la décision du gouvernement conservateur de proroger ou non la présente session.

La première session du 33e Parlement a été entreprise le 5 novembre 1984, après l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

Depuis, 126 projets de lois ont été introduits et 89 ont reçu la sanction royale.

En 306 jours de séance répartis sur deux années, les ministres ont fait 83 déclarations sur des sujets variés allant de l'aide à l'Afrique à l'anniversaire de l'écrasement de l'appareil d'Air India, en passant par la brucellose bovine et la semaine nationale des infirmières.

Le président du Conseil privé et leader du gouvernement en Chambre Ray Hnatyshyn s'est dit satisfait de la deuxième année du gouvernement Mulroney.

«Contrairement à notre première année, alors que nous avions dû consacrer une bonne partie du temps de la Chambre à des mesures administratives, cette année a véritablement été dédiée à l'agenda progressiste-conservateur», a-t-il déclaré.

Trois plans

M. Hnatyshyn a indiqué que le gouvernement avait agi sur trois plans: la justice sociale, le nouveau économique et la réconciliation nationale.

En matière de justice sociale, le leader du gouvernement en Chambre a notamment rappelé l'adoption de la loi sur le divorce, de la loi visant à aider à l'exécution des ordonnances alimentaires, la loi sur la prostitution, la loi sur l'équité en

matière d'emploi et la loi sur les jeunes contrevenants.

M. Hnatyshyn a cependant omis de mentionner la loi C-70 sur la désindexation partielle des allocations familiales.

Pour ce qui est du nouveau économique, le gouvernement a notamment adopté une loi sur la dissolution de certaines corporations

de la Couronne, une loi apportant des modifications à la Loi sur la société d'assurance-dépôt du Canada et la loi C-91 constituant le tribunal de la concurrence, a rappelé M. Hnatyshyn.

Banques

Dans cette catégorie, il a omis de mentionner la loi C-79 prévoyant une indemnité aux déposants de la

Banque commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque, relativement aux dépôts non assurés.

La faillite de la Banque commerciale du Canada et de la Norbanque aurait coûté environ \$1 milliard aux contribuables canadiens.

En fait de réconciliation nationale, a poursuivi M. Hnatyshyn, le gouvernement conservateur a adopté une loi sur la révision des limites

des circonscriptions électorales, une autre modifiant le programme d'encouragement du secteur pétrolier, abolissant ainsi un autre volet de la Politique énergétique nationale du gouvernement Trudeau, et la loi C-93 sur l'autonomie de la bande indienne Sechelt.

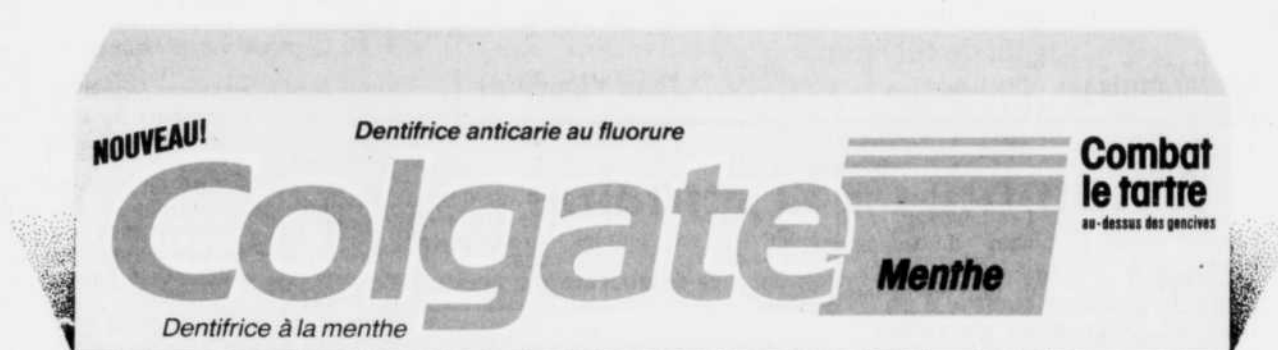
La loi C-96 n'a cependant pas été mentionnée, bien qu'elle ait été adoptée en troisième lecture le 19 juin dernier.

Il s'agit d'une loi limitant l'aug-

mentation des transferts fédéraux aux provinces en matière d'enseignement post-secondaire et de santé.

Le président du Conseil privé a enfin souligné la mise en place d'une loi donnant aux employés du Parlement le droit à la négociation collective, la dépôt d'un livre blanc sur la réforme de la loi électorale et la mise en oeuvre de la réforme parlementaire, qui accorde un rôle plus important aux députés.

DU NOUVEAU CHEZ COLGATE!

Les libéraux n'ont
pas l'intention de
réduire la pression

OTTAWA (PC) — Même si le Parlement a suspendu ses travaux jusqu'en septembre, les libéraux n'ont pas l'intention de réduire la pression sur le gouvernement au cours de l'été, a fait savoir hier le chef libéral John Turner.

Au cours de l'été, trois groupes de députés libéraux tiendront à travers le pays une série d'audiences publiques sur l'emploi, l'énergie et les petites entreprises, a annoncé M. Turner en conférence de presse.



John Turner

Préside par le député de Notre-Dame-de-Grâce Warren Allmand, la commission itinérante sur l'emploi scrutera l'efficacité des programmes d'emploi. Le groupe sur l'énergie, sous la direction du député du Cap Breton Russel MacLellan, étudiera les problèmes causés aux provinces productrices par la chute des prix mondiaux du pétrole. Finalement, le groupe sur la petite entreprise, dirigé par le représentant de Saint-Léonard-Alfonso Gagliano, cherchera les façons de simplifier le régime fiscal pour les entrepreneurs.

Pour sa part, M. Turner a souligné qu'il avait l'intention de sillonner le pays durant l'été pour assister au plus grand nombre possible de réunions publiques. «Je veux écouter l'opinion des gens, dans leur communauté», a-t-il dit.

Le travail de l'été apportera de l'eau au moulin pour le caucus spécial que les libéraux entendent tenir juste avant la réouverture de la session aux Communes, les 4 et 5 septembre.

Profitant de l'occasion, M. Turner a fait un bilan fort négatif des réalisations du gouvernement au cours de la session.

«Tout ce que nous avons eu, c'est un gouvernement cachottier, manipulateur, qui, sans orientation, reste obsédé par les sondages et les séances de photo», a lancé M. Turner.

UN PROGRÈS SI IMPORTANT
QU'IL MÉRITE
UN EMBALLAGE EN OR.

Voici le nouveau dentifrice Colgate à la menthe. Résultat d'un progrès important dans le domaine dentaire, il permet de combattre à la fois le tartre et la carie.

LE TARTRE EST DIFFÉRENT DE LA PLAQUE. La plaque est une couche mince et collante qui peut s'enlever quand on se brosse correctement les dents et qu'on utilise la soie dentaire. Le tartre, par contre, est un dépôt durci.

Le tartre se forme au-dessus des gencives: c'est une substance jaunâtre et inesthétique que les dentistes nomment "calcul tartrique".

Il est tellement dur que seul le dentiste peut l'enlever.

Et ce n'est pas tout. Aussitôt enlevé, le tartre commence à réapparaître.

Le nouveau dentifrice Colgate à la menthe peut aider à réduire l'accumulation de tartre.



"Le dentifrice Colgate contient du fluorure de sodium qui est, à notre avis, un agent efficace de prévention de la carie et se révèle d'une utilité appréciable dans le cadre d'un programme consciencieux d'hygiène buccale et de soins professionnels réguliers." L'Association Dentaire Canadienne.

Le tartre se forme suite à l'interaction de certains minéraux présents dans la salive: il en résulte des cristaux qui durcissent et se déposent au-dessus des gencives. Ce tartre s'accumule lentement jusqu'à ce qu'il soit enlevé par le dentiste.

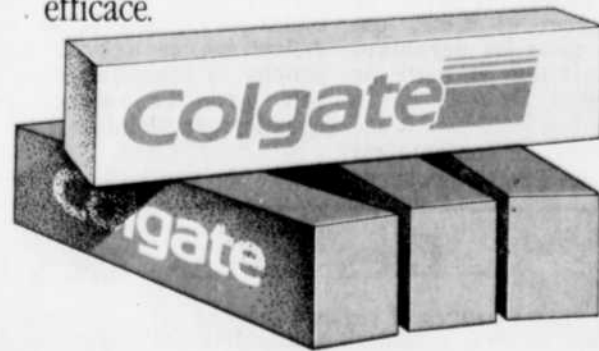
Le nouveau dentifrice Colgate à la menthe contient un ingrédient important qui aide à prévenir l'interaction des

minéraux et la formation des cristaux de tartre. Une fois le tartre enlevé par le dentiste, l'usage régulier du dentifrice Colgate à la menthe vous aide à réduire l'accumulation de tartre au-dessus des gencives. Ainsi, les nettoyages professionnels deviennent plus agréables, autant pour vous que pour le dentiste.

VOUS RECONNAÎTREZ LE NOUVEAU DENTIFRICE COLGATE À LA MENTHE, CELUI QUI COMBAT LE TARTRE, GRÂCE À SA BOÎTE COULEUR OR.

La boîte dorée identifie le nouveau dentifrice Colgate à la menthe qui combat le tartre. Et puisque ce dentifrice contient du fluorure, il procure aussi toute la protection anticarie dont vous avez besoin.

Comme les autres dentifrices Colgate dans la boîte rouge traditionnelle, le dentifrice Colgate à la menthe est reconnu par l'Association dentaire canadienne comme agent anticarie efficace.



LA NOUVELLE FORMULE ANTITARTRE DE COLGATE.

Des fêtes peu célébrées

La célébration de la fête nationale des Québécois le mardi 24 juin, n'a guère rassemblé les foules. Et on peut déjà parier que la fête de la Confédération mardi le 1er juillet n'établira pas de record d'affluence.

Pour la fête de la St-Jean, c'est se mettre la tête dans le sable que d'ex-cuser la faible participation en évoquant la piètre température. Il y a longtemps que les Québécois ont perdu le goût des grandes fêtes collectives qui culminaient dans un rassemblement sur le Mont Royal autour des artistes comme Vigneault, Léveillé, Ferland, Charlebois, Forestier et Leclerc, grassement rémunérés pour entretenir l'esprit de la fête. Pourquoi? En partie parce que les organisateurs de ces fêtes étaient poussés par des aspirations politiques, parce que la fête était politique. Quand on s'est rendu compte que le peuple ne vibrait plus au rythme des poètes de l'indépendance, quand le peuple lui-même a constaté que les artistes profitaient largement de ce courant politique et de cette supposée fête populaire, le désir de festoyer ensemble s'est rapidement estompé.

De plus, physiquement, les organisa-

teurs, pour éviter des échecs retentissants ou pour minimiser les coûts, ont insisté sur des fêtes locales, sur de petits rassemblements, plutôt que sur des grands déploiements. Les fêtes plus modestes attirent moins. Il y a aussi des raisons plus profondes. Principalement le trop peu de place consacré à l'histoire à l'école. Fêter un pays, c'est se rappeler son passé, ses héros, son histoire. Depuis quinze ans au moins, les Québécois ne connaissent plus leur histoire et ne sentent pas de lien avec leurs ancêtres, ils ne sont pas conscients des efforts fantastiques qu'il a fallu pour bâtir ce pays. La politique leur dit plutôt que tout est à faire ou à refaire, que ce pays ne nous appartient pas, que d'autres nous l'ont enlevé. Pourquoi alors fêter?

C'est la fierté de notre pays qu'on doit regagner avant de redécouvrir le plaisir de se fêter. Les budgets les plus extravagants, les organisations les plus sophistiquées n'attireront pas les gens désabusés. On fête qui on aime et on aime qui on connaît. Il faut désormais réapprendre à aimer notre pays et ceux qui l'ont construit. Après on aura le goût de célébrer.

Jean Vigneault

BAVASSERIES

Des journalistes tendancieux et des libéraux partisans avaient fait courir le bruit mensonger que les conservateurs dilapident avec insouciance les fonds publics. Tout cela laissait les Canadiens moroses et les empêchait de se concentrer sur les priorités de la vie comme les vacances, les fins de semaines, la bouffe et le sport. Heureusement que notre personnalité élue, le ministre Roch LaSalle, a corrigé ces fausses impressions cette semaine en déposant un rapport prouvant clairement que dans 78 pour cent des contrats, il y avait des sous-missions publiques. Ce qui ne laisse place qu'à 22 pour cent de cas de patronage, plus les quelques infimes cas où les récipiendaires de contrats publics acceptaient généreusement de verser des oboles à la caisse du parti.

Certes il y a de petites erreurs de parcours comme d'utiliser un programme gouvernemental pour solliciter des dons au parti et des candidatures de membres. Mais c'est moins pire que si cet argent avait servi à recruter des membres pour le parti communiste.

Les apparences et le hasard ont également fait qu'une compagnie profitant de contrats du gouvernement a prêté de l'argent au conjoint d'un ministre.

De même la fierté que M. Mulroney ressent à être premier ministre a coûté 800 000 dollars en frais de voyage. Mais ce sont là des banalités dont il ne faudrait pas se formaliser. A moins qu'on ne veuille un jour se retrouver avec un gouver-

nement néo-démocrate ou crédiste.

M. LaSalle, le parrain du gouvernement, mérite les hommages des électeurs canadiens. Grâce à lui, on sait que le gouvernement Mulroney est vigilant et n'est pas pire que le gouvernement précédent.

Certains voudraient qu'il soit mieux que le gouvernement libéral, mais ça prendrait au moins 20 ans aux conservateurs pour égaler la performance libérale. Et c'est impossible que le Canada survive à 20 ans de régime conservateur.

Alors contentons-nous de ne pas remplir en attendant des jours meilleurs.

Gapard Blanchard

L'homme de la semaine

Certains voudraient qu'il soit mieux que le gouvernement libéral, mais ça prendrait au moins 20 ans aux conservateurs pour égaler la performance libérale. Et c'est impossible que le Canada survive à 20 ans de régime conservateur.

Gapard Blanchard

BILLET

On nous propose d'acclamer "Le déclin de l'empire américain", un film québécois primé à Cannes. Je ne demanderais pas mieux que de me laisser convaincre, non seulement de la qualité du film mais de l'exactitude de ce que proclame ce titre. Car dans la vie, où ce n'est pas toujours comme dans les vœux, on a tellement l'impression que tout le monde autour de nous prend de plus en plus un petit air américain...

Il est vrai que du 1er juillet, Fête du Canada, au 4 juillet, Fête des États, la marge est mince, et la glissade est bien naturelle. Il est vrai aussi que le 4e parallèle est une palissade plus dérisoire encore que la ligne Maginot pour contenir les vagues américaines. Et d'ailleurs, il faut bien être de son temps, et par la force de la géographie et de l'environnement, être de son continent! On a donc assez forcément... un petit air américain!

Il y a déjà belle lurette que cela se voit, chez nous comme partout ailleurs dans le monde, de la Sibérie à l'Amazonie, par l'omniprésence du coke, du swing, du jean, du cowboy et du gangster américains. Je gagerais que tous ces mots-là figurent dans tous les dictionnaires du monde.

Du même coup, je gage qu'au-delà des mots et des symboles, il y a des façons de faire, de dire, de penser et d'être qui sont passées dans les personnes et les collectivités: un petit air américain, quoi!

L'imagination des enfants est peuplée par les jouets, les héros

Un petit air américain...

et les monstres inventés chez l'oncle Sam. Celle des adolescents bourdonne de cassettes, de disques et de clips habillés par des idoles américaines et leur philosophie (?) de la vie et "multidécibélisés" sur, c'est le cas de le dire, de petits airs américains!

Quant aux adultes québécois, de toute classe et de toute formation, je me demande jusqu'à quel point ils ont pu s'empêcher d'adopter un petit air américain, c'est-à-dire un mode de vie comme s'en rencontraient les Américains eux-mêmes.

Dans une pittoresque analyse de la démocratie vécue aux États-Unis, Paul Gray, rédacteur au magazine Time (16 juin), observe différents comportements chez ses concitoyens: il déplore la dégradation de la parole publique à la faveur des percées vocifératrices de toutes sortes de minorités; il dénonce une remontée de la censure dans l'information (et pourtant on dirait bien qu'il se publie n'importe quoi!); il ridiculise la passion du citoyen américain pour l'automobile et surtout pour la télévision, qui nivelle les opinions, exploite les faiblesses humaines, réduit la capacité de lire et de réfléchir, et concentre l'attention sur des bagatelles malgré sa capacité de renseigner sur l'essentiel. (Mon Dieu) que ces petits airs américains ont l'air québécois!

Paul Gray dénonce encore l'État-providence et la dépendance qui en résulte dans le peuple, et l'insatisfaction générale qu'on en ressent, même chez les bénéficiaires.

Par dessus tout, et c'est en

celui que je crains le plus pour nous le petit air américain. Paul Gray se désolait du déclin de la solidarité publique. La richesse, ou le goût et le rêve de la richesse, chez un nombre croissant d'Américains leur fait de plus en plus mépriser tout ce qui est "public" (écoles, hôpitaux, transport, etc.) et désirent ou acheter le "splendide isolement" du privé. Le bien-être commun, général, public, préoccupe et intéresse de moins en moins le citoyen moyen; on s'accommode des services publics, mais avec un arrière-goût amer, comme si on en était pénalisé!

Depuis l'avènement de la Loto (mini-inter-super-quotidien-6/3 6-4 48), etc., c'est à l'année longue, le père Noël à la loto ou à la 100e puissance. En tout cas, on peut y rêver tous les jours. Le rêve du million est à la portée de toutes les imaginations, surtout des plus faibles.

C'est un rêve qui laisse ses traces, en tout cas, dans le déroulement de bien des conversations. S'il est vrai que la religion a déjà été l'opium du peuple, elle a sûrement été remplacée dans ce rôle par la divine Loto et sa grande famille de petites loteries.

Et du même coup, c'est la perte du sens de la solidarité, c'est la recherche du "splendide isolement" où "on ne veut plus rien savoir".

Si c'est ça le petit américain, Dieu nous en garde! Je ne suis pas sociologue, mais il me semble déjà reconnaître dans bien des yeux ce petit air américain!

Daniel Croteau, curé

Des idées, des mots...

Pour découvrir les meilleures régies de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure, qui voit toutes les passions des hommes et qui n'en éprouve aucune, qui n'ait aucun rapport avec notre nature et qui la connaît à fond, dont le bonheur fût indépendant de nous et qui pourtant voudrait bien s'occuper de notre...

Jean-Jacques Rousseau

Ce que nous faisons de mieux, notre vanité voudrait que cela passât pour nous être le plus difficile. Origine de mainte morale.

Frederic Nietzsche

Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis.

Ovide



Humh,
non!...



LETTRE OUVERTE

Sherbrooke, un exemple à suivre

Chambre de Commerce
de Sherbrooke,
as de M. Dennis Wood, président

Tout récemment, nous avions, un couple d'amis, mon mari et moi-même, l'occasion de visiter la ville de Sherbrooke.

Nous avions planifié ce weekend depuis plusieurs semaines et l'attente avec impatience et, avouons-le, avec un peu d'appréhension aussi, ne connaissant pas du tout la ville.

Eh bien, je me fais la porte-parole de notre groupe afin de verbaliser notre enchantement et notre joie de découvrir Sherbrooke! Rares sont les villes où un municipalisme aussi propre et aussi fière. La beauté naturelle de sa configuration est accentuée par l'orgueil

de ses habitants, qui prennent un soin jaloux de son allure. Pas un seul déchet d'aucune sorte nulle part, que ce soit au centre-ville ou en banlieue. Nous avons choisi notre lieu de résidence un peu au hasard, mais Le Baron fut vraiment à la hauteur! Et que dire de l'aspect qui nous a le plus frappé durant ces quelques jours, c'est-à-dire l'accueil de vos commerçants et de la population en général! Rien que des mots de gentillesse, des sourires, de la prévenance et une amabilité à toute épreuve. Pourtant, ne riez pas, nous parlons français, nous sommes de race blanche et nous n'avons pas le mot "touristes" écrit au milieu du front!

Une grande leçon est à tirer de cette courte visite chez vous. Sher-

brooke a su apprendre à établir ce contact humain essentiel à la survie de son économie et au bonheur de ses habitants. Ceux qui vous côtoient pour la première fois reviendront toujours avec plaisir chez vous. Travaillant moi-même comme secrétaire-trésorière de la Chambre de Commerce de Contrecoeur, je puis vous assurer que nos membres sauront que Sherbrooke est un exemple à suivre!

Chaque année, nous aimons découvrir un coin de la province que nous ne connaissons pas, mais, à ce jour, votre ville aura été notre plus belle expérience! Merci à tous les Sherbrookiens que nous avons rencontrés et bravo!

Johane et Pierre Gervais
Carole et Clément Gagné

Et tout le monde sera heureux

Mgr Adolphe Proulx
Votre excellence,

Votre dénonciation du harcèlement des assistés sociaux par les enquêteurs du gouvernement m'a profondément remué. En réfléchissant selon votre ligne de pensée, j'en suis venu à la solution suivante: le gouvernement devrait cesser d'envoyer des chèques aux assistés sociaux parce que c'est "humiliant" pour eux de recevoir ces chè-

ques, comme vous le laissez clairement entendre.

Alors le gouvernement n'aura plus besoin d'envoyer des enquêteurs et les assistés sociaux ne seront plus "insultés", comme vous le déplorez avec tant d'à-propos. Ainsi donc votre vœu le plus cher sera-t-il réalisé à savoir que les assistés sociaux ne seront plus ni "humiliés" ni "insultés".

Quant aux enquêteurs devenus sans emploi, ils jouiront allégrement des rangs des assistés sociaux

étant donné que justement ceux-ci ne seront plus ni humiliés, ni insultés.

Et la fierté récupérée valant bien le gîte et le pain, tout le monde sera heureux et le "Québec continuera de vivre sur une brosse", comme l'a dit déjà un pieux Chrétien politicien du prénom de Jean.

Déa Gratias, Monseigneur,
Respectueusement,
Dr. René Jutras
Victoriaville

Pénurie en régions éloignées: les jeunes médecins ne sont pas responsables du problème

Mme. Thérèse Lavoie-Roux
M. Claude Ryan

Les régions dites éloignées éprouvent une certaine difficulté à recruter des effectifs médicaux, principalement des médecins spécialistes. À ce chapitre toutefois, l'acuité du problème n'est pas démentie. Cependant, le gouvernement du Québec a décidé de procéder sans consultation et d'expédier ipso facto les jeunes médecins diplômés là où il le désirerait, ainsi en font foi le décret 86-64 (obligation pour un médecin, s'il veut poursuivre sa formation, d'aller 4 ans en région désignée à la fin de ses études) et le projet de loi 71 (contingentement régional, alors qu'un nombre prédéterminé de médecins peut pratiquer dans une région donnée). Il faut y voir au-delà d'une volonté politique aveugle, au

delà d'une méconnaissance profonde de la pratique médicale, une attente sérieuse aux droits et libertés des individus.

Certes, je ne nie pas le droit aux différentes collectivités d'obtenir des soins de santé adéquats, mais peut-on espérer, dans un cadre de restrictions budgétaires au surplus, fournir les mêmes soins aux gens de la périphérie qu'à ceux des grands centres universitaires? On cherche à établir une équité mathématique entre les différentes régions. Au même titre, pourquoi ne pas établir une université à Chaudière et une autoroute à Chaudière, sans prétexte qu'on n'y retrouve pas ces services? La pratique médicale, surtout pour un spécialiste, ne peut être efficace s'il est isolé.

Lorsqu'on discute des échecs antérieurs de recrutement, il faut réaliser que ceux-ci sont imputa-

bles entre-autres à une lourde bureaucratie, qui, deux ans après l'annonce des mesures incitatives n'a su que les appliquer partiellement!

Les jeunes médecins ne sont pas responsables de la situation actuelle. Pourquoi leur en faire payer le prix? La population du Québec, si le gouvernement maintient sa décision actuelle, y perdra au change: trop de talents quitteront ou réorienteront leur carrière. Je ne peux croire qu'un gouvernement démocratique agisse dans une voie de coercition. Qu'en pensent Mme Lavoie-Roux et M. Ryan?

La médecine n'est plus une profession libérale... le gouvernement ne l'est plus.

Martin Champagne, m.d.
Résident
Centre Hospitalier Universitaire
Sherbrooke

C'est fini la dictature de l'Etat en éducation!

M. Claude Ryan.

À titre de parent catholique au Québec et en plus, comme membre du Ralliement provincial des parents du Québec qui se sont réveillés catholiques à 90 pour cent lors du récent recensement fédéral, je viens commenter publiquement votre intervention à la télévision hier le 16 juin 1986.

Si j'ai bien compris vos paroles vous avez dit que vous alliez améliorer les études dans les écoles aux cours secondaires; un point, c'est tout. C'est une véritable moquerie que vous faites à la face de toute la population.

Vous savez très bien M. Ryan que depuis juin 1985, c'est à dire depuis que trois jugements de cour ont été rendus, le juge Brossard de la cour Supérieure de Montréal et deux jugements de la cour Supérieure du Canada dans la cause Lavigne et la cause Caldwell, le ministère de l'Éducation a complètement perdu tous les droits de direction et d'administration en tout ce qui concerne l'enseignement et l'éducation des enfants. Le juge Brossard a même déterminé avec précision le rôle de l'état dans ce domaine, celui de bâtir des écoles, de transporter les élèves et de payer les professeurs.

Comment se fait-il que même en étant très bien informé de la substance exacte de ces trois jugements de cour vous osiez encore faire croire à la population que vous allez améliorer les études au

secondaire? Si vous aviez dit: "Nous allons investir tous les fonds nécessaires pour former de vrais bons professeurs catholiques, nous allons investir tous les fonds nécessaires pour faire imprimer d'excellents manuels scolaires, les meilleurs manuels connus tant en Europe qu'en Amérique, si vous aviez fait les promesses formelles que vous alliez intervenir pour modifier l'enseignement dans les écoles primaires pour annuler ces énormes pertes de temps par les changements de méthodes d'apprentissage qui décourage les élèves, les professeurs et les parents, enfin vous savez très bien que toute la population en a ras le bol des directives venant du ministère de l'Éducation.

Après ces trois jugements de cour, tous les droits de direction et d'administration en tout ce qui se rapporte à l'éducation des enfants reviennent aux parents, et M. Ryan et les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont totalement perdu tous ces droits qu'ils s'étaient ap-

propriés par voie de récel, en violant les droits des parents enchassés dans l'article 93 de la Constitution canadienne. De même que M. Ryan est intervenu publiquement par la voix de la télévision, je lui répond publiquement par la voix des journaux et par le conseil des ministres. J'espère que les parents, les commissaires et les directeurs d'écoles vont se hâter pour faire revivre les meilleurs manuels scolaires et les meilleurs programmes d'enseignement pour être prêts pour septembre pour effectuer ce vrai et nouveau départ dans les plus petits détails de l'éducation des enfants.

La dictature de l'Etat en éducation c'est complètement fini et toute la population s'en réjouit. M. Ryan doit se contenter de bâtir des écoles, de transporter les élèves et de payer les professeurs.

Voilà la vérité exprimée franchement pour que toute la population comprenne bien. Très sincèrement et amicalement vôtre,

Aurèle Grenier

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les auteurs d'articles sont responsables de la portée et du ton de leurs contributions. Les lettres doivent être courtes et sans sous-entendus. Le droit de les publier est laissé à la discrétion de la rédaction.

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

Le projet Crosbie sur la pornographie

Le gouvernement fédéral vient de déclarer la guerre à la pornographie. Toutefois, plusieurs des amendements au Code criminel soumis aux Communes ont suscité de vives critiques. On craint que le Canada ne revienne à la moralité de l'ère victorienne.

Les amendements qui permettront de mieux lutter contre l'agression et l'exploitation sexuelle des enfants trouvent de solides appuis. On s'élève cependant contre la définition proposée de la pornographie.

tion du ministre, qui semble se rapprocher de celle des groupes religieux conservateurs et fondamentalistes ou certaines associations féministes intégristes, ne ralliera même pas cette minorité pour qui toute activité sexuelle doit être prohibée. Par contre, les dangers de censure et de chasses aux sorcières sont bien réels et peuvent à court terme réduire passablement les droits et libertés des Canadiens.

L'éditorialiste de *The Gazette* opine dans le même sens, disant que la définition proposée de la

tout en ne brimant pas les libertés individuelles. Malheureusement, la version actuelle du projet de loi ne répond pas à ces critères. On risque d'instituer une censure trop sévère pour les Canadiens d'aujourd'hui.

Dans un Etat démocratique et libéral comme le Canada, affirme Bilodeau, la législation doit

refléter le mieux possible l'évolution des mentalités.

"Les libertés individuelles sont trop précieuses pour admettre que le législateur vienne y empiéter par des excès de zèle".

Dans *Le Quotidien* de Chicoutimi, Carol Néron se demande comment définir une frontière

relativement juste entre puritanisme et érotisme de bon ton? Quels moyens utiliser afin que les marchands de pornographie freinent leur influence auprès d'une catégorie non négligeable et en augmentation croissante d'individus?

Néron croit que tenter de gérer l'érotisme en bannissant

sans rémission la pornographie risque de nous faire glisser vers une société puritaine où les chasseurs de sorcières ne demanderaient qu'à prouver leur bonne volonté. D'autre part, permettre au sexe de se répandre sans y jeter de temps à autre un oeil critique relèverait de l'irresponsabilité.

Néron trouve que le gouvernement conservateur fait preuve de maturité dans ce dossier et qu'il ne craint pas de s'aventurer sur un terrain glissant.

Valère Audy, de *La Voix de l'Est* de Granby, souligne que ceux qui prétendent que la nouvelle définition classerait comme pornographiques les documents sur le viol, les livres de médecine, les œuvres de Picasso fendent les cheveux en quatre. Mais on a raison de signaler qu'on erre à mettre la présentation des seins et de l'allaitement au même niveau que l'inceste et la bestialité.

Audy croit que s'il faut davantage réglementer que bannir, c'est qu'une interdiction donnerait tout simplement prise à un lucratif commerce au noir.

Certains amendements proposés par le ministre Crosbie semblent si sévères qu'ils confèrent à l'ineffable Mary Brown, du Bureau de censure de l'Ontario, des allures de libertaire, écrit Alain Dexter dans *Le Droit* d'Ottawa. Selon lui, Crosbie condamne la sexualité, point à la ligne.

Dexter croit, par ailleurs, que si on ne donne pas aux intervenants sociaux des moyens suffisants pour identifier, sur le terrain, les cas d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants, la réforme annoncée ne sera que du tape-à-l'oeil. On aura donc fait beaucoup de bruit pour rien.

Revue de presse

par Guy Rondeau (PC)



Selon Vincent Cliche du Soleil, il est évident qu'un vent de conservatisme souffle maintenant sur la colline parlementaire à Ottawa. La définition de la pornographie que l'on veut introduire dans le Code criminel, écrit Cliche, nous ramène plusieurs années, sinon quelques siècles en arrière.

"Non seulement cette définition traîne des relents évidents de puritanisme, mais à vouloir englober et mettre sur le même pied toute activité sexuelle, elle s'éloigne du but visé qui est de combattre la présentation d'actes sexuels violents ou qui mènent à la violence".

Cliche note que la tentative du ministre Crosbie démontre comment il peut être difficile pour un gouvernement de légiférer sur des sujets à la fois sociaux, culturels et moraux.

Il fait remarquer que la posi-

tion du ministre, qui semble se rapprocher de celle des groupes religieux conservateurs et fondamentalistes ou certaines associations féministes intégristes, ne ralliera même pas cette minorité pour qui toute activité sexuelle doit être prohibée. Par contre, les dangers de censure et de chasses aux sorcières sont bien réels et peuvent à court terme réduire passablement les droits et libertés des Canadiens.

L'éditorialiste de *The Gazette* opine dans le même sens, disant que la définition proposée de la

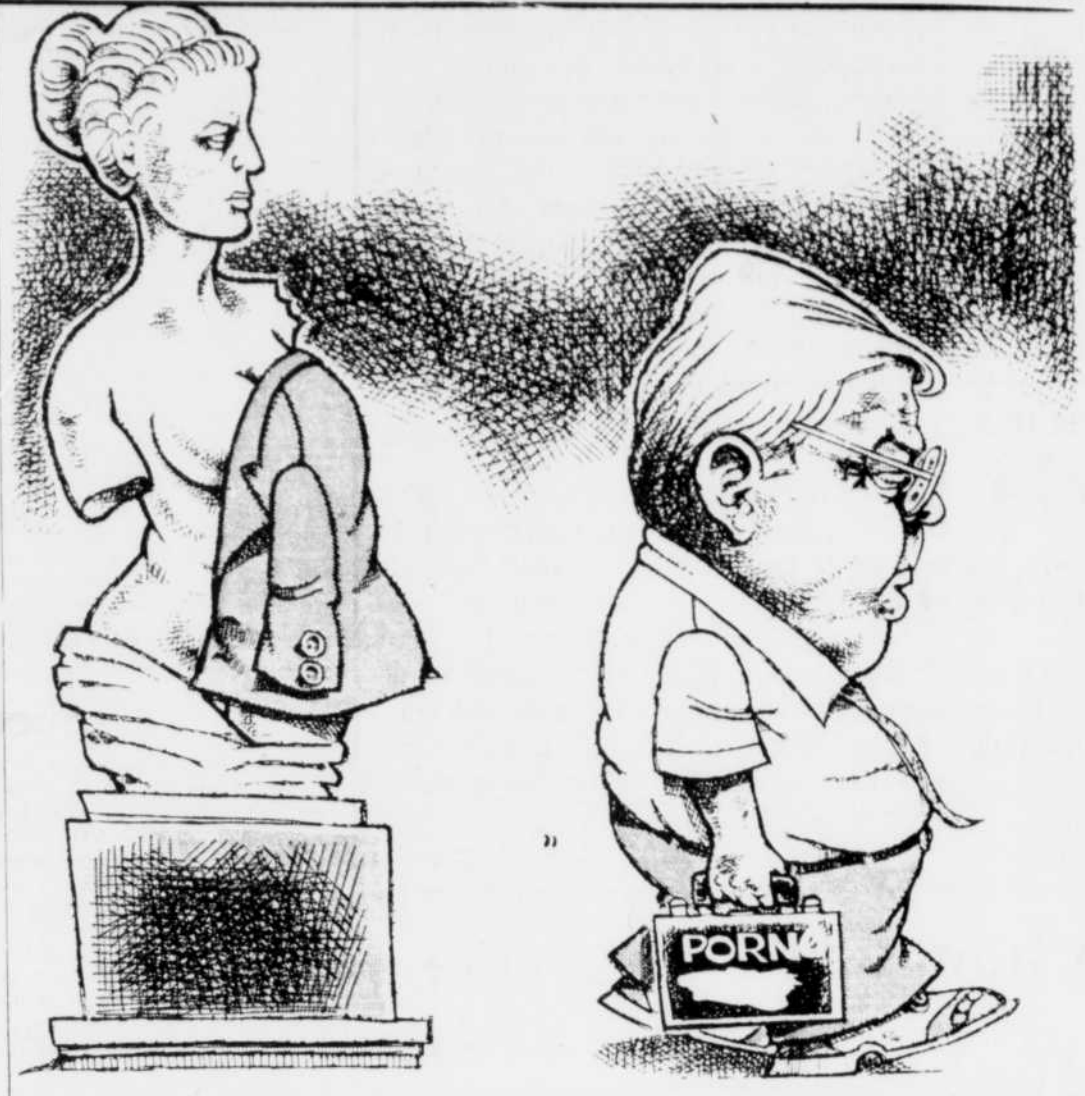
pornographie peut devenir une entrave à la liberté d'expression. On n'y fait aucune distinction entre l'activité sexuelle sans conséquence et la violence sexuelle sur laquelle les Canadiens réclament un contrôle rigoureux.

Le droit de publier librement et celui de lire librement peuvent faire l'objet de limites raisonnables mais le projet gouvernemental leur impose des limites non-raisonnables.

La chose essentielle, affirme l'éditorialiste du journal anglo-

phone, est d'établir un bon équilibre entre la liberté d'expression et la nécessité de protéger les jeunes.

Pour Roch Bilodeau de *La Tribune* de Sherbrooke, il appartenait au gouvernement de formuler une définition de la pornographie qui devait s'accorder avec les moeurs de la majorité



DOCUMENT

par Sergio BERROCAL

PARIS (AFP) — Il y a presque dix-neuf ans (octobre 1967), l'AFP lançait sur les télévisions du monde entier un flash qui allait mettre fin à un mystère de deux ans et demi et déclencher une polémique aujourd'hui quelque peu oubliée: LA PAZ: LE CHE GUEVARA EST MORT. Ernesto Che Guevara, l'un des chefs historiques de la Révolution cubaine, le compagnon de Fidel Castro, avait été tué par les forces armées boliviennes.

"Ernesto Guevara naît à Roario, en Argentine, le 14 juin 1928. Ses parents, Ernesto Guevara Lynch, le père, d'ascendance hispano-irlandaise, et Celia de la Serna, sa mère, appartiennent tous deux à des milieux bourgeois. La famille ignorera toujours ce qu'est la faim ou la misère. Ce n'est donc pas une origine pauvre ou

humble qui décidera de la carrière révolutionnaire de Guevara".

Ce passage d'une étude qui lui était consacrée en France donne une idée de l'ambiguïté du personnage, dont on retrouve encore la trace à la Havane, ville où il était entré le premier janvier 1959 à la tête des troupes révolutionnaires qui avaient mis en fuite le dictateur Fulgencio Batista, et qu'il quittera en décembre 1964 pour un voyage autour du monde. Le 3 octobre 1965, Fidel Castro lit une lettre dans laquelle le Che annonce son intention d'aller porter la révolution ailleurs. La légende prends corps au milieu des cris et chuchotements politiques et politiques.

De nos jours, on sent toujours la présence du Che dans la capitale cubaine. Il est vrai qu'on trouve sa photo un peu partout: dans les permanences des Comités de Défense de la

Révolution et surtout dans beaucoup de foyers où elle est toujours accompagnée d'une petite bougie qui brûle en permanence. Et lorsqu'on parle de lui avec les Cubains, on doit se rendre à l'évidence: le mythe est toujours vivant, le mythe d'un héros sans tache.

Guevara père, Don Ernesto, vivait encore il y a quelques mois à La Havane, seul avec ses souvenirs. Loin des querelles politiques, il a consacré le souvenir de son fils, le seul valable lorsqu'il s'agit de dissocier la personnalité politique de celle de l'homme.

Pendant mon séjour à La Havane, en décembre dernier, j'ai été frappé par le sourire d'une jeune femme qui, lors d'une visite à un musée de l'automobile perdu dans la vieille ville, s'approcha de moi pour me montrer la Chevrolet Impala qui appartenait au Che. Pendant les quelques secondes que durèrent ses explications,

ses yeux brillaient, comme ceux de tous les Cubains qui évoquent devant moi cet Argentin devenu un révolutionnaire.

Les souvenirs personnels de Don Ernesto Guevara Lynch ont été admirablement recueillis dans un film de 70 minutes tourné par le réalisateur argentin Fernando Birri, considéré comme l'un des fondateurs du nouveau cinéma latino-américain. Cet ancien élève du Centre expérimental de Cinématographie de Rome, fondateur de l'Institut de cinématographie de l'Université de Santa Fe (Argentine) a eu la chance de pouvoir filmer longuement le père du Che.

Sous le titre de "Mi hijo El Che" ("Mon fils, Le Che"), il a brossé un portrait admirable du fils vu et raconté par le père. Il n'est plus question de mettre les divergences politiques dans la balance de la mémoire et de l'Histoire. Il s'agit

de découvrir le simple mortel qui se cachait sous l'uniforme vert. Don Ernesto nous livre ses souvenirs avec une émotion vraie, mais toujours contenue. Il nous parle du petit garçon qui, un beau jour, avait essayé de dresser "un chien et qu'on voit tenter de le chevaucher comme s'il s'agissait d'un pur-sang".

Don Ernesto, à l'aide de photos souvent jaunies ou de bouts de films d'amateur, nous raconte la première vraie aventure d'Ernestito, qui, encore adolescent, bricole une mobylette pour parcourir une partie de l'Argentine. On voit aussi grâce à ces documents, mais surtout à travers les sourires complices du père, que le jeune garçon avait un penchant pour les farces. Beaucoup plus tard, on le découvre sur les billets de banque cubains où, en sa qualité de directeur de la Banque Nationale de Cuba, il signe simplement El Che...

Les souvenirs abondent. A La Havane, alors qu'il est au pouvoir, Ernesto Guevara confie à son père: "La révolution c'est le plus important... Je ne sais pas où j'irai mourir". Devenu Le Che, déjà presque légendaire, il est toujours le fils attentif qui s'inquiète de la santé de son père et demande des nouvelles de toute la famille...

D'une voix qui cherche à maîtriser toute émotion, Don Ernesto parle de son fils une dernière fois: "Si j'avais pu, je l'aurais vengé d'une façon ou d'une autre".

Primé au VII Festival International du nouveau cinéma latino-américain, à La Havane, "Mi hijo El Che" est un grand moment de vérité, un beau témoignage pour tous ceux qui veulent en savoir un peu plus sur un mythe.

VENTE FESTIVALE

MOBILIERS: CHAMBRE — CUISINE — SALON
TÉLÉCOULEURS — CHAINES STÉRÉO — MAGNÉTOSCOPES

HITACHI — PANASONIC — TOSHIBA — CITIZEN — DANBY — WOOD — JENN-AIR — INGLIS — GENERAL ELECTRIC — KELVINATOR

SUPER SPECIAUX

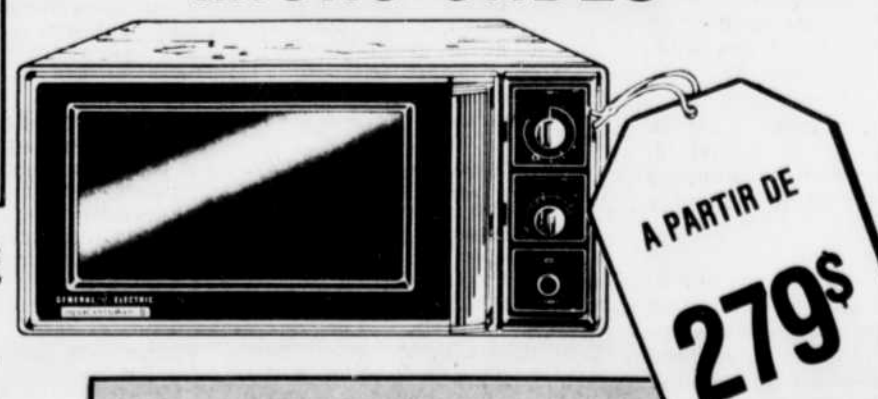


TELECOULEUR 14"

289\$

MAGNETOSCOPES
HITACHI
PANASONIC
TOSHIBA

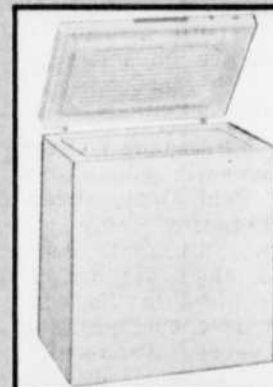
MICRO-ONDES

A PARTIR DE
279\$

GILLES BOUSVERT MEUBLES

563-4743

231, King ouest, Sherbrooke



5 pl. cu.	299\$
7 pl. cu.	324\$
9 pl. cu.	369\$
12 pl. cu.	414\$
17 pl. cu.	469\$
20 pl. cu.	499\$
27 pl. cu.	599\$



Photos à titre indicatif.

☐ CUISINIÈRE 30"	559\$
☐ RÉFRIGÉRATEUR 13 pl. cu.	639\$
☐ LAVE-VAISSELLE	439\$
☐ ENSEMBLE LAVEUSE ET SECHEUSE	869\$

9132X

la tribune la finance et l'économie

Produits textiles sud-coréens

Le Canada souhaite maintenir les quotas

SEOUL (AP) — Prétextant d'une vague d'importations de produits textiles, le Canada a demandé à la Corée du Sud de geler ses exportations textiles au Canada pour les cinq prochaines années aux niveaux des quotas annuels actuellement en vigueur et ce à compter du début de 1987.

Le ministère du Commerce international explique que la requête canadienne a été présentée lors de réunions de travail tenues à Séoul au cours des deux dernières journées pour discuter du renouvellement de l'accord bilatéral sur les contingents de produits textiles. Cet accord expire le 31 décembre.

Les fonctionnaires canadiens ont toutefois fait savoir que les Co-

réens ont refusé de se rendre à la demande canadienne en alléguant que la Corée n'est aucunement responsable de l'accroissement des expéditions de textiles étrangers au Canada.

Les responsables du commerce international coréen ont également informé le Canada que le temps est mal choisi pour discuter d'un resserrement des restrictions commerciales en raison

principalement du nouveau round de négociations qui doivent débiter incessamment dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).

Les États-Unis avaient déjà demandé à la Corée du Sud de restreindre ses envois de produits textiles. Le Canada veut également obtenir de Taiwan et de Hong Kong qu'ils limitent leurs exportations de produits textiles au Canada.

L'OPEP examine une nouvelle stratégie

BRIONI, Yougoslavie (AFP) — L'OPEP a examiné vendredi les données d'une nouvelle stratégie pétrolière destinée à prendre le relais de la guerre des prix et visant à ramener les prix du brut entre \$17 et \$20 le baril pour la fin 1986, selon les indications fournies par plusieurs délégations.

Après deux heures et demi de discussions dans la matinée entre les ministres et leurs plus proches conseillers, les travaux de la conférence devaient reprendre en début de soirée sur l'île yougoslave de Brioni, selon le secrétaire de l'OPEP.

Dans l'intervalle, plusieurs ministres se sont entretenus en privé avec le nouveau président de l'OPEP, M. Rilwanu Lukman, ministre nigérian du Pétrole, qui veut leur faire presser le pas, selon les milieux proches de la conférence.

M. Lukman a indiqué en milieu de journée que les ministres cherchaient à définir un niveau de production globale correspondant à l'objectif de prix (\$17 à \$20 le baril) proposé par une majorité de membres de l'organisation.

Plusieurs pays de l'OPEP considèrent que la guerre des prix, engagée par l'OPEP depuis décembre dernier, a échoué à induire à l'AFP un haut responsable d'une délégation, qui a requis l'anonymat. Selon lui, ils souhaiteraient abandonner cette stratégie, qui les a obligés à sacrifier une grande partie de leurs revenus pétroliers cette année.

Les trois durs de l'OPEP, l'Algérie, l'Iran, la Libye, jugeant les prix-cibles de \$17 à \$20 arbitraires, continuent à souhaiter que l'OPEP s'assigne comme seul objectif de revenir à l'ancien prix officiel de \$28 le baril, selon leurs délégations.

D'autres pays, comme le Gabon, défendent un objectif de prix de \$20 à \$25, et certains comme l'Irak considéraient que \$28 devrait

être l'objectif final, la fourchette de \$17 à \$20 n'étant qu'une étape intermédiaire. Le Venezuela préférait même une fourchette initiale de \$20 à \$22, selon certains délégués.

La conférence discute à la fois d'objectifs de prix et de plafonds de production, a indiqué le ministre saoudien du Pétrole, Sheikh Ahmed Zaki Yamani.

Plusieurs délégués appartenant au clan des durs de l'OPEP, soulignent que la fixation d'un objectif de prix suppose que ses membres s'engagent à limiter la production, donc à rétablir un plafond, puis une structure de prix officiels, et enfin de nouveaux quotas de production.

Les négociations sur les quotas n'avaient pas encore commencé vendredi en fin d'après-midi à Brioni, selon plusieurs sources concordantes.



Monsieur Bertrand Rose

Monsieur Claude Boulard, Président Directeur Général de Diffusion CIMO Inc. a le plaisir d'annoncer officiellement la nomination de Monsieur Bertrand Rose au titre de Directeur des ventes locales et régionales de CIMO 106 F.M. Bertrand a été jusqu'à maintenant représentant pour la station CIMO 106 après avoir, durant plus de 15 ans, occupé différentes postes d'animateur, réalisateur et autres fonctions dans l'industrie de la radio aussi bien à Québec que sur la Côte Nord.

Le nouveau Directeur des Ventes de CIMO 106 connaît bien son marché qu'il s'étend de Lac-Mégantic jusqu'à Drummondville.

Bon succès et Félicitations!

30 % du courrier en retard

Poste Canada parvient à réduire son déficit

OTTAWA (PC) — Poste Canada parvient à réduire son déficit, mais des piles de courrier sont toujours livrées en retard, souligne la société étatique dans son rapport annuel déposé vendredi aux Communautés.

La société des postes a ainsi accusé des pertes de \$184 millions au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 mars.

Cette somme est considérablement moins élevée que le dé-

ficit de \$243 millions projeté par la société de la Couronne pour l'année et constitue une régression dramatique par rapport aux pertes de \$395 millions accusées l'année précédente.

Mais comme en témoignent des relevés effectués pour la première fois par la clientèle postale plutôt que de façon interne ont démontré que 30 pour cent du courrier expédié arrivait à destina-

tion en retard. Ces chiffres n'ont toutefois pas été soumis à un vérificateur et ne peuvent donc être comparés aux résultats des années précédentes.

Un nouveau système de mesure de la ponctualité dans la livraison du courrier opéré par un organisme indépendant est actuellement en cours de développement et sera mis en œuvre cette année.

Selon des rapports

soumis par des clients dans 20 villes à travers le pays, une proportion de 80 à 90 pour cent du courrier local livré par Postes Canada l'est dans l'intervalle standard de deux jours.

Mais là où la norme de livraison de trois jours s'applique, soit dans le cas du courrier transitant entre les grands centres, la proportion des livraisons à temps se situait entre 70 et 85 p.c.

Le Mexique intervient auprès du FMI pour éviter la faillite

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau ministre mexicain des Finances, M. Gustavo Petricoli, a présenté vendredi un nouveau plan de restructuration de la dette du Mexique aux responsables américains et au FMI pour tenter d'éviter la faillite financière du pays, a-t-on indiqué de sources officielles.

Arrivé jeudi à Washington, M. Petricoli, accompagné du gouverneur de la Banque centrale du Mexique, M. Miguel Mancera, a rencontré le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, et le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, ajoute-t-on de mées sources.

M. Petricoli a ensuite rencontré M. Jacques de la Rosière, directeur du FMI avec qui il s'était déjà entretenu jeudi.

Alors que jusqu'à présent, rien n'a officiellement filtré de ces réunions, les milieux financiers proches des négociations ont indiqué que la solution de la nouvelle crise économique grave du Mexique, en grande partie due à la chute des prix pétroliers, dépend surtout de l'attitude du FMI.

Si cette institution accepte d'apporter son soutien à l'essentiel des nouvelles propositions mexicaines, l'ensemble des créanciers du Mexique pourrait alors accepter d'assouplir les conditions du paiement des intérêts sur les 98,7 milliards de dollars de dette du pays.

Avant la visite de M.

Petricoli, le FMI a indiqué qu'il était disposé à faire preuve de souplesse sur les conditions posées au Mexique sur la réduction de son déficit budgétaire pour tenir compte de l'effondrement des prix du pétrole. Le Mexique dépend pour près de 70 des ressources extérieures des exportations de pétrole.

Une meilleure proposition de Bombardier?

MONTREAL (PC) — La société Bombardier aurait considérablement amélioré sa proposition en vue d'acquiescer la société d'Etat Canadair au cours des derniers jours, forçant le conseil des ministres à poursuivre des pourparlers de dernière minute avec la société montréalaise et le consortium de l'industriel allemand Justus Dornier, les deux acheteurs potentiels les plus sérieux, a appris le quotidien La Presse.

De son côté, le groupe Dornier a engagé deux membres in-

fluents du Parti conservateur pour défendre sa cause auprès de certains ministres fédéraux. Il s'agit de l'ex-premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moore et d'un ex-conseiller de Brian Mulroney, Michel Cogger. A la suite de la recommandation de la Corporation de développement des investissements du Canada (CIDC) un profond différend est survenu mardi soir dernier à la réunion du comité de privatisation présidé par le ministre Robert de Cotret, mentionne le journal.

Prêt à Haïti

WASHINGTON (AFP) — Un prêt de la Banque interaméricaine de développement (BID) octroyant 8,8 millions de dollars à Haïti a été signé, vendredi à Washington par le ministre haïtien des Finances, M. Leslie Delatour, et le président de la BID, M. Antonio Ortiz Mena.

Ce prêt vise à aider les autorités haïtiennes à construire 70 systèmes d'adduction d'eau et promouvoir des programmes d'éducation sanitaire. Le coût total de ce projet, dont doivent bénéficier 110.000 personnes, est estimé à \$9.850.000 dont 89,3 pour cent seront couverts par le prêt de la BID et les 10,7 pour cent restant par des ressources locales.

Lors de la cérémonie de signature, M. Delatour a souligné que ce projet illustrait les nouvelles priorités du gouvernement haïtien après la chute de l'ancien président Jean-Claude Duvalier.



UN EXPERT QUI MÈNERA VOTRE ENTREPRISE VERS LE SUCCÈS

Les services offerts: planification fiscale et successorale, planification financière, vérification, gestion de l'information, subventions et aides gouvernementales.

CLOUTIER & ARSENAULT
Comptables agréés
2021, rue King Ouest, suite 200
Sherbrooke, Qué.
J1J 2E6 (819) 564-0384

LORANGER ROUILLARD
Comptables agréés
1084, rue King Ouest, suite 2
Sherbrooke, Qué.
J1H 1S2 (819) 569-9135

DENIS GLÉZOS
Comptable agréé
39, rue Cookshire
Sawyerville, Qué.
J0B 3A0 (819) 889-3133

Bélanger Hébert
COMPTABLES AGRÉÉS

Sherbrooke
234, rue Dufferin, bureau 400
J1H 4M2
(819) 563-2331

Lac-Mégantic
5330, boul. des Vétérans
G6B 2G7
(819) 583-0611

Cowansville
314, rue Principale
J2K 1J5
(514) 263-2087

Asbestos
511, 1ère Avenue
J1T 3P6
(819) 879-5459

Coaticook
169, rue Child
J1A 2B4
(819) 849-6323

Weedon
241, 2e Avenue, C. P. 446
J0B 3J0
(819) 877-3330

Richmond
295, rue Principale Sud
J0B 2H0
(819) 826-5559

Magog
9, rue Principale Ouest
J1X 2A4
(819) 843-9338

Stanstead
27, rue Dufferin
J0B 3E0
(819) 876-2742

DOYON & VEILLEUX
Comptables agréés
100, rue King Est, suite 201
Sherbrooke, Qué.
J1G 1A4 (819) 569-9176

GHISLAINE ROCHELEAU
Comptable agréée
641, rue Goupil
Sherbrooke, Qué.
J1E 2M2 (819) 569-1221

MAHEU NOISEUX
COMPTABLES AGRÉÉS

Sherbrooke
2727, rue King Ouest
J1L 1C2
(819) 564-1757

Magog
295, rue Principale Ouest
J1X 2A8
(819) 843-6596

Richmond
70, rue Principale Nord
J0B 2H0
(819) 826-5185

Drummondville
2950, boul. Lemire, bureau 204
J2B 7J6
(819) 477-4780

Bureaux au Québec
Amqui - Baie Comeau -
Drummondville - Longueuil -
Magog - Mont-Joli - Montmagny -
Montréal - Port-Cartier - Québec -
Richmond - Rimouski - Sainte-
Agathe-des-Monts - Saint-Jérôme -
Sept-Îles - Sherbrooke - Trois-
Pistoles

Mallette Benoit
Boulangier
Rondeau & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS

Sherbrooke
2727, rue King Ouest
J1L 1C2
(819) 564-1757

Magog
295, rue Principale Ouest
J1X 2A8
(819) 843-6596

Richmond
70, rue Principale Nord
J0B 2H0
(819) 826-5185

Drummondville
2950, boul. Lemire, bureau 204
J2B 7J6
(819) 477-4780

Bureaux au Québec
Amqui - Baie Comeau -
Drummondville - Longueuil -
Magog - Mont-Joli - Montmagny -
Montréal - Port-Cartier - Québec -
Richmond - Rimouski - Sainte-
Agathe-des-Monts - Saint-Jérôme -
Sept-Îles - Sherbrooke - Trois-
Pistoles

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Lac-Mégantic
4516, rue Laval
(819) 583-4363
G6B 1C4

Thetford Mines
257, rue Notre-Dame Sud
(418) 335-7511
G6G 1J7

Weedon
237, 6e Avenue
(819) 877-2200
J0B 3J0

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables agréés
131, rue Notre-Dame Sud
Thetford Mines, Qué.
G6G 1J4 (418) 338-3555

Samson Bélair
COMPTABLES AGRÉÉS

Sherbrooke
2144, rue King Ouest, bureau 200
J1J 2E8
(819) 563-8663

Granby
328, rue Principale
J2G 2W4
(514) 375-3200

Coaticook
79, rue Court, C. P. 10
J1A 2S8
(819) 849-4545

Magog
2, rue Principale Est
J1X 1Y3
(819) 847-0772

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

Rock Forest
1300, boul. Mi-Vallon, C. P. 516
J1N 1B1
(819) 563-8663

Drummondville
150, rue Marchand, bureau 501
J2C 4N1
(819) 477-8945

Bureaux au Canada
Québec - Montréal - Ottawa -
Toronto - Vancouver - Laval -
Longueuil - Saint-Hyacinthe -
Trois-Rivières - Rimouski - Amos -
Sept-Îles - Ville St-Georges -
Gaspé - Matane - Gatineau -
Calgary - Edmonton - Kitchen -
Affiliation internationale:
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

PLACEMENTS À TERME GARANTI

7 3/8	8 3/4	10%
Nouveau 90 jours remboursable Minimum \$5000	1 an Minimum \$500 Payé annuellement	5 ans Minimum \$500 Payé annuellement

TAUX SUJETS À CHANGEMENT

Sherbrooke: 2169, rue King Ouest (819) 564-1880

Montréal: (514) 392-1880 • Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 563-1880

52038

Crédit Foncier

FIDUCIE CREDIT-FONCIER

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

À LOUER
8,50\$
NET-NET
pi²



Situés à l'angle des rues Belvédère et Galt, ces espaces commerciaux de 1 000 à 10 000 pi² pour location immédiate vous offrent nombre d'avantages essentiels au développement de votre entreprise.

- Service de conciergerie
- nouveau système de climatisation
- aire de stationnement
- proximité du nouveau Palais de Justice
- restaurants
- banques
- autobus nos 7, 8 et 10
- centre commercial (Place Belvédère)

Protection assurée aux courtiers et agents.

ÉDIFICE SODELCO

740, rue Galt Ouest

pour plus d'information: M. Bousquet 569-8471

Mme Agnès (514) 875-6446

09762

EVEREST-CTRE

ENRICHISSEZ

VOS

PLACEMENTS!

SHERBROOKE TRUST

Une filiale du TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

10%
3 ans
intérêt annuel
5 ans
intérêt annuel
Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes:	19.7%
Obligations:	16.0%
Hypothèques:	13.1%
Actions américaines:	41.3%

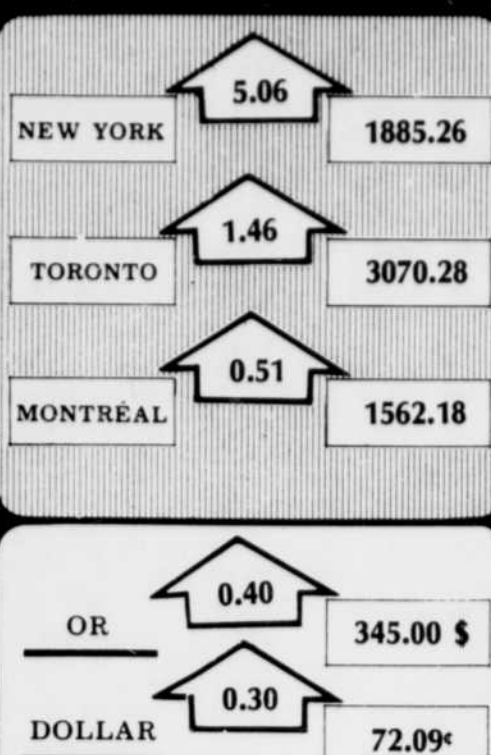
* Rendement du 1er juin 1985 au 31 mai 1986

- Dépôts garantis: choix dans le paiement des intérêts.
- Fonds de placement: aucuns frais d'adhésion, de transfert ou de fermeture.
- Conseils gratuits

Succursales:
75, Wellington Nord 563-4011
2727, King Ouest 566-6212
Place Belvédère 563-3447
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Conseiller: Magog 347-1511

G-9395

TENDANCES DU MARCHÉ



TORONTO

TORONTO (PC) — La tendance était en hausse et l'activité modérée vendredi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé sur un léger gain de 1.46 point, à 3070.28.

Environ 16 millions d'actions ont été échangées. Dans les industrielles, Trizec B a gagné 2-1 à \$41; Schneider Corp. 1-3 à \$33 1/4; Canada Trust Mortgage 1-2 à \$50 1/2; Ingersoll 1-2 à \$23 et Imasco 1-8 à \$36 1/4. Cashmere a perdu 2-1 à \$44 1/2; General Trust 1-8 à \$18 1/2; MacMillan Bluedell 1-8 à \$36 7/8; Domtar 1-8 à \$30 5/8 et Ipeco 1-4 à \$9.

Dans les mines, Sonora Gold a gagné 5-8 à \$5 7/8; Canadian Tungsten 1-2 à \$9 et Canhorn 29 cents à \$2.09. Sherritt Gordon a cédé 3-4 à \$6 et Golden Knight 1-4 à \$10.

Dans les pétroles, Canada Northwest Energy a gagné 1-2 à \$16 et Poco Petroleum 3-8 à \$3 3/8. PanCanadian Petroleum a abandonné 1-2 à \$24 et Total Petroleum North America 3-8 à \$26 7/8.

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.
AGF	26502	127.13	126.94	-	-0.19
AHA	400	15.75	15.75	-	0.00
AMC	100	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00
AMC	400	12.25	12.25	-	0.00

Nom	Vente	Haute	Bas	Form	Chang.</
-----	-------	-------	-----	------	----------

Aggravation du déficit commercial américain

WASHINGTON (AFP) — Malgré la dépréciation du dollar et la baisse des prix pétroliers, les États-Unis ont enregistré en mai une nouvelle aggravation de leur déficit commercial, qui a atteint \$14.2 milliards, contre \$12.1 milliards en avril.

Cette détérioration devrait raviver les sentiments protectionnistes au Congrès et les conflits commerciaux entre les États-Unis et ses principaux partenaires, surtout pour la première fois depuis au moins une vingtaine d'années les États-Unis ont accusé en mai un déficit de \$348.7 millions dans leurs ventes de produits agricoles (\$2.2 milliards) par rapport à leurs achats (\$1.9 md).

D'un mois sur l'autre, les importations ont augmenté de \$1.6 milliard pour atteindre \$31.6 milliards en mai et les exportations ont diminué d'environ \$600 millions à \$17.4 milliards.

Le déficit du mois dernier marque également une aggravation par rapport à mai 1985 (\$12.3 milliards). Depuis le début de l'année (janvier-mai), ce déficit a totalisé \$69.7 milliards contre \$55.4 milliards pour la période correspondante de 1985.

La contre-performance de l'agriculture intervient alors que les négociations entre Washington et Bruxelles sur le différend commercial né de l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la CEE commencent tout juste à se débloquer.

Si aucun accord n'intervenait d'ici au 1er juillet, la Maison-Blanche envisage de relever les droits de douane sur les importations de certains produits agro-alimentaires européens.

Cette année a été particulièrement mauvaise pour les principales céréales américaines, a déclaré M. Gerald Kotwas, un analyste au Bureau du recensement en soulignant que l'URSS n'avait pas acheté de blé depuis avant février alors que le Brésil devait obtenir une récolte record.

A quelques mois d'élections au Congrès, en novembre prochain, la Maison-Blanche, selon les observa-

teurs, devrait éprouver des difficultés à éteindre les sentiments protectionnistes des Représentants des États agricoles mais aussi du Nord-Est dont les industries sont en difficultés devant la concurrence étrangère, surtout du Japon ou de Taiwan.

Malgré la menace du veto présidentiel, la Chambre des Représentants a déjà adopté le mois dernier un projet qui vise à rendre obligatoire une réduction de 10 pc chaque année des déficits des États-Unis avec plusieurs pays industriels, notamment le Japon et la RFA.

Le déficit avec le Japon a atteint \$5 milliards en mai contre \$4.7 milliards en avril et s'est élevé depuis le début de l'année à \$25 milliards sur un déficit total de \$69.7 milliards (janvier-mai). En 1985, les États-Unis avaient accusé un déficit commercial de \$50 milliards avec ce pays, près du tiers du déficit total (\$148.5 milliards).

La baisse des prix internationaux pétroliers a provoqué le mois dernier une forte accélération des achats en volume de brut à l'étran-

ger. Les importations de produits pétroliers en valeur se sont accrues en mai de \$700 millions, à \$2.8 milliards, par rapport à avril — augmentation moins rapide cependant qu'en volume.

De nombreux experts ont prédit que l'effet de la baisse du dollar sur les échanges commerciaux américains ne devrait pas se faire sentir avant le deuxième semestre 1986.

La Maison-Blanche, qui devrait selon toute vraisemblance réviser prochainement en baisse ses prévisions initiales de 4 pc de croissance économique pour 1986, va s'efforcer d'obtenir une nouvelle baisse concertée des taux d'intérêt dans les pays industrialisés, qui permettrait notamment de déprécier encore le dollar. Elle devra également continuer de plaider auprès de la RFA et du Japon pour que ces pays relâchent également leurs économies.

Comme l'a souligné l'économiste en chef de la firme américaine Data Resources Inc., M. David Wyss, il n'y a personne à qui l'on peut vendre. Même si, a-t-il ajouté, l'économie (américaine) se porte mieux que dans le reste du monde.

Les impôts 938 % plus élevés qu'en '61

VANCOUVER (PC) — Une étude de l'Institut Fraser, rendue publique vendredi, montre que la famille moyenne canadienne paie aujourd'hui des impôts 938 p. cent plus élevés qu'en 1961.

En 1961, a rappelé l'étude, la famille moyenne versait au fisc \$1.675, soit environ le tiers de ses revenus.

A la fin de 1986, a prédit l'étude, les taxes fédérales, provinciales et municipales de la famille moyenne atteindront \$17.393, soit plus de la moitié de ses revenus.

Mais le rythme de cette croissance est au ralenti, a noté l'Institut Fraser.

Vers les années 1975, les gouvernements ont préféré augmenter les déficits, réduisant ainsi la hausse des impôts. Mais ce ne fut que partie remise, puisqu'il a fallu bientôt taxer de plus en plus pour payer les intérêts de la dette.

En 1986, environ le tiers des taxes proviendront de l'impôt sur le revenu. Les deux tiers seront formés surtout de l'impôt foncier et de la taxe de vente.

La Pologne devient membre du FMI

Paris (AFP) — La Pologne, le plus endetté des pays communis-

tes européens, vient d'effectuer son retour sur la scène financière internationale. Le 12 juin 1986, elle est devenue officiellement le 151ème membre du Fonds Monétaire International (FMI). Son ministre des finances Stanislaw Niekarcz a apposé sa signature aux statuts du FMI, quelques heures après que la Pologne eut obtenu, à Vienne, le rééchelonnement de ses échéances 1987 de sa

dette commerciale auprès de grandes banques privées occidentales (2 milliards de dollars). Les États-Unis s'étaient d'abord opposés à la candidature polonaise en raison de l'instauration de la loi martiale en 1981 par le général Jaruzelski. Mais ils se sont finalement abstenus, le 28 mai dernier, dans le vote qui devait conduire au retour de la Pologne au FMI.

Canadair: maintien d'un contrôle canadien

OTTAWA (PC) — Le maintien d'un contrôle canadien des actifs de Canadair sera un élément important de sa vente au secteur privé, a indiqué hier le président du Conseil du trésor Robert de Cotret.

"Dans toutes les privatisations, la question des intérêts étrangers est considérée et on s'en préoccupe certainement très attentivement dans le cas de Canadair", a assuré le ministre.

Selon des informations publiées hier par La Presse, Bombardier, le manufacturier québécois d'équipement de transport en commun, et un consortium dirigé par le financier ouest-allemand Justus Dornier se talonnent dans un dernier sprint pour acquérir l'avionnerie de Ville Saint-Laurent.

Hier aux Communies, le ministre de Cotret a déclaré que la Corporation de développement des investissements, chargée de privatiser la société de la couronne, avait approuvé dans sa recommandation au gouvernement la vente de l'entreprise.

Devant les journalistes, M. de Cotret a répété "qu'environ un

mois serait un délai raisonnable" avant qu'Ottawa soit en mesure d'annoncer la vente de la compagnie.

Ce délai est dû à "des questions techniques" qu'il reste à régler, selon lui. Le comité ministériel chargé de la privatisation a dû demander à ses propres aviseurs de revoir la recommandation de la CDIC.

"Tout se déroule normalement", a soutenu M. de Cotret pour qui Ottawa veut s'assurer du maintien de la "saine gestion" dans l'entreprise.

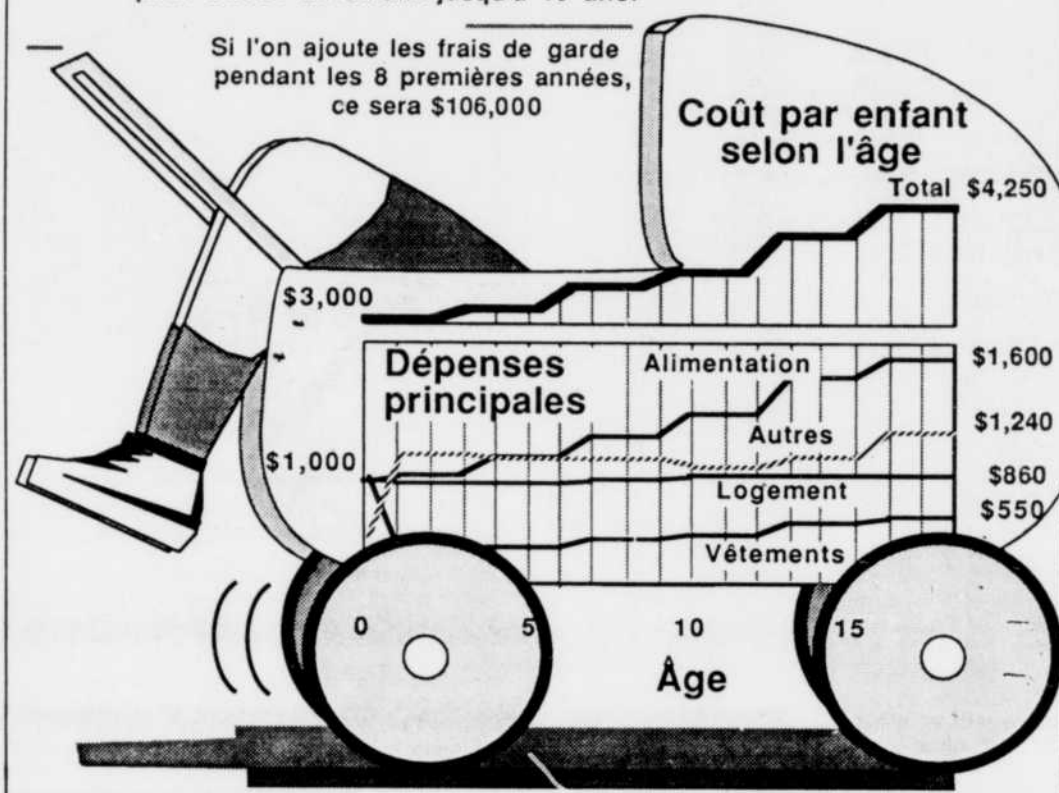
Par ailleurs, M. de Cotret n'a pas confirmé que deux conservateurs influents, l'ex-premier ministre terre-neuvien Frank Moores et un ex-conseiller de M. Mulroney, M. Michel Cogger, faisaient du lobbying pour le groupe Dornier.

"J'en ai aucune idée, ils ne m'en ont pas parlé, ni l'un ni l'autre", a dit M. de Cotret.

COUP D'OEIL

Coûts de la croissance

Il en coûte \$66,000, aux prix de 1984, pour élever un enfant jusqu'à 19 ans.



Source: Social Planning Council du Toronto Métropolitain

Le Sénat américain adopte un budget de 995 milliards \$

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a adopté à main levée dans la nuit de jeudi à vendredi un projet de budget de 995 milliards pour l'année fiscale 1987, qui devrait être accepté par le président Reagan malgré une réduction importante des dépenses consacrées à la défense.

Ce projet de budget avait auparavant été adopté par la Chambre des Représentants à une majorité écrasante de 333 voix contre 44.

Le texte, qui a fait l'objet d'un compromis jeudi soir entre les négociateurs de la Chambre et du Sénat, respecte l'objectif d'un déficit budgétaire de \$144 milliards, fixé par la loi Gramm-Rudman sur le retour progressif à l'équilibre du budget d'ici à 1991.

Il prévoit également une limitation des dépenses militaires à \$292.12 milliards en 1987 à moins que le président et le Congrès n'acceptent de lever de nouveaux impôts pour un fond d'urgence destinés à des besoins critiques non-satisfaits, ont précisé les dirigeants du Congrès.

Ce fond d'urgence, qui pourrait permettre au Pentagone d'augmenter ses dépenses à \$299 milliards au lieu des \$320 souhaités par l'administration, représente un compromis entre les différents budgets adoptés précédemment par les deux chambres.

Le Sénat avait approuvé un plan comprenant une augmentation des impôts de \$10.7 milliards et un budget du Pentagone de \$301 milliards. La version de la Chambre ne comprenait pas de hausse de la fiscalité et ramenait les dépenses militaires à \$285 milliards.

Malgré l'opposition de M. Edgar M. Bronfman, président du conseil et chef de la direction de Seagram, a précisé que M. Beekman avait discuté de ses projets d'avenir au début du mois avec lui et avec Charles R. Bronfman, président adjoint du conseil de la compagnie.

"M. Beekman nous a affirmé, souligne M. Edgar Bronfman, que depuis qu'il est président de Seagram, les changements dans l'industrie des boissons alcoolisées ont dicté une modification des stratégies et des méthodes de commercialisation de la compagnie. Ces dernières sont très différentes de celles des bien de consommation

initiale du président Reagan, qui avait menacé d'opposer son veto aux augmentations d'impôts prévues par le Sénat, le chef de la majorité démocrate à la Chambre, M. Jim Wright (démocrate - Texas) et le chef de la majorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole (républicain - Kansas), se montraient confiants vendredi à l'issue du vote.

Citant le secrétaire général de la Maison-Blanche, le président de la Commission budgétaire du Sénat, M. Pete Domenici, a de son côté déclaré avoir reçu l'assurance que le président ne s'opposerait pas activement au vote du Congrès malgré les réductions dans les dépenses militaires.

Par ailleurs, dans un communiqué publié tôt dans la matinée vendredi à Santa Barbara (Californie), le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué que

le président, tout en réservant pour l'instant sa décision, considérerait le projet globalement acceptable.

Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Reagan s'est également réjoui que le budget — qui prévoit un déficit de \$143.6 milliards — reste dans les limites fixées par la loi Gramm-Rudman sans provoquer d'augmentations d'impôts.

Notes fiscales
Par Réal Létourneau, C.A.

D'ici quelques jours, bon nombre d'entre nous partiront en vacances pour quelques semaines. Durant cette période, certains visiteront le Québec, l'Expo 86 de Vancouver ou les Maritimes. D'autres, malgré la valeur de notre dollar canadien, profiteront des plages de la côte et des États-Unis.

Pour ces derniers, afin de faciliter le passage à la douane au moment du retour, Revenue Canada, Douanes et Accise a publié une brochure ("Je déclare"). Celle-ci contient des renseignements sur nos exemptions personnelles, sur les déclarations douanières et sur les lois fédérales qui régissent l'importation de certaines marchandises.

Voyons ensemble quelques éléments de cette brochure.

Exemptions personnelles

Tout résident du Canada revenant au pays après un séjour à l'étranger a droit à une EXEMPTION PERSONNELLE et peut donc rapporter avec lui, sans avoir à payer de droits de douane ni de taxes, des objets ne dépassant pas une certaine valeur. Même les enfants en bas âge ont droit à une exemption personnelle. Bien entendu, les objets ainsi déclarés doivent être destinés exclusivement à l'usage de l'enfant.

Voici un sommaire des exemptions:

- A- Après une absence de 24 heures ou plus:
Vous pouvez réclamer une exemption verbale de 20\$ (à l'exception des produits du tabac et des boissons alcoolisées). Cette exemption ne peut être réclmée si la valeur totale dépasse 20\$ canadiens.
- B- Après une absence de 48 heures ou plus:
Vous pouvez rapporter en tout temps des articles dont la valeur globale ne dépasse pas 100\$ canadiens.
- C- Après une absence de sept jours ou plus:
Une fois par année civile, vous pouvez rapporter des articles dont la valeur totale ne dépasse pas 300\$ canadiens.

Les exemptions de 100\$ et de 300\$ ne peuvent être additionnées afin de réclamer 400\$ au total. Nous ne pouvons non plus utiliser la moitié de notre exemption annuelle lors d'un voyage et conserver l'autre 150\$ pour un voyage ultérieur. Enfin, les biens ainsi rapportés en franchise doivent servir à des fins personnelles et non à des fins commerciales.

Produits du tabac et boissons alcoolisées

Si vous avez droit à l'exemption de 100\$ ou 300\$, nous pouvons inclure dans les limites de ces exemptions personnelles la valeur des produits du tabac et des boissons alcoolisées. Pour une absence de moins de 24 heures, nous ne pouvons rapporter de ces produits.

Toute personne âgée d'au moins 16 ans peut rapporter 200 cigarettes, 50 cigares et 0.91 kg (2 lbs) de tabac. Pour les boissons alcoolisées, on exige que le voyageur soit âgé d'au moins 18 ans. Si tel est le cas, il peut rapporter 1.1 litre (40 onces) de vin ou de spiritueux ou 24 bouteilles (12 onces) de bière.

Tous ces produits doivent être dans nos bagages à main ou dans nos bagages enregistrés et leur valeur est incluse dans le calcul de l'exemption personnelle.

Quelques conseils

Afin d'éviter tout malentendu, conservez tous vos reçus d'achat et d'hébergement comme preuve de la durée du séjour à l'étranger et de la valeur des marchandises.

Avant votre départ pour l'étranger, faites inscrire les objets de valeur que vous apportez en voyage et qui sont identifiables par des numéros de série ou autres signes distinctifs, tels que les appareils-photo, les articles de sport, bijoux, etc. Faites les identifier au bureau de douane canadienne afin d'éviter qu'au retour le douanier pense que vous avez acheté ces biens lors de votre séjour à l'étranger.

Ne faites pas de fausse déclaration car si on vous prend les marchandises seront saisies et peut être même le véhicule qui les transporte. Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

REAL LETOURNEAU, C.A., M.FISC.
SERVICE DE FISCALITE
BELANGER HEBERT

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle
régie par le Code des professions

152, Notre-Dame est. Montréal, QC.
H2Y 3P6. (514) 861-1823

JULIEN MORIN, C.G.A.

5104, boul. Bourque, suite 103,
Rock Forest, QC J1H 1C5
(819) 564-8816

MICHEL FORTIN, C.G.A.

201, rue des Mésanges, R.R. 4,
Sherbrooke, QC J1H 5H2
(819) 878-3521

DUMONT, GARON, MARTEL, C.G.A.

1891, rue Galt ouest,
Sherbrooke
566-6565
55, rue Adams,
Coaticook,
849-4894
124, rue St-James,
Denville,
839-2127

LIEUTENANT ET HAMELIN, C.G.A.

1120, rue Conseil,
Sherbrooke
(819)
565-8333

Seagram: nouveau président

MONTREAL (PC) — La Compagnie Seagram Ltée s'est donnée vendredi un nouveau président et chef de l'exploitation en la personne de David G. Sacks. Ce dernier succède à M. Philip E. Beekman, qui a démissionné après avoir occupé ce poste depuis 1977.

M. Edgar M. Bronfman, président du conseil et chef de la direction de Seagram, a précisé que M. Beekman avait discuté de ses projets d'avenir au début du mois avec lui et avec Charles R. Bronfman, président adjoint du conseil de la compagnie.

"M. Beekman nous a affirmé, souligne M. Edgar Bronfman, que depuis qu'il est président de Seagram, les changements dans l'industrie des boissons alcoolisées ont dicté une modification des stratégies et des méthodes de commercialisation de la compagnie. Ces dernières sont très différentes de celles des bien de consommation

courante, domaine dans lequel il est compétent et possède une vaste expérience. Il nous a convaincus que les solutions à nos défis actuels n'étaient pas de son ressort et qu'il se sentirait plus à l'aise dans un autre secteur où ses aptitudes reconnues s'appliquent davantage. Nous avons acquiescé à ses désirs et avons accepté sa démission avec un profond regret."

M. Sacks est entré au service de la compagnie Seagram en 1983 en qualité de vice-président directeur, administration et finances, après avoir oeuvré pendant 25 ans au sein du cabinet d'avocats Simpson Tacher et Bartlett dont il était associé. Il a occupé pendant cinq ans le poste de chef de la direction et membre du conseil de direction de Lehman Brothers Kuhn Loeb, société de souscription à forfait.

Le successeur de M. Sacks au poste de vice-président sera annoncé sous peu.

VENTE SERVICE INSTALLATION de FENETRES ET PORTES DE TOUS GENRES

PORTE DE FACADE

Nous offrons toutes sortes de portes et fenêtres pour usage résidentiel, commercial et industriel.



PORTE DE GARAGE

PORTES **MACKIE** BERTRAND MACKIE INC.
DOORS 980, rue Panneton
Sherbrooke

(PORTES DE GARAGE) **566-7003**

La démission du maire de Montréal, Jean Drapeau



Le maire de Montréal, Jean Drapeau, tend l'oreille à la question d'un journaliste pendant la conférence de presse qu'il donnait hier.

Objectif: faire de Montréal une métropole internationale Travailleur infatigable, malgré les sarcasmes et les accusations

MONTREAL (PC) — "Vous voulez de moi... eh bien, vous m'avez".

C'est ce que Jean Drapeau avait dit en substance le soir où il a été élu pour la première fois maire de Montréal, en 1954.

Il a occupé ce poste pendant 29 ans au cours des 32 années qui suivirent. Il est l'homme qui a dirigé le plus longtemps les destinées de l'une des villes importantes d'Amérique du Nord.

Jean Drapeau a été l'instigateur de nombreux projets, dont les Jeux olympiques de 1976 et l'Exposition universelle de 1967, Expo 67.

C'est un politicien reconnu pour son style d'homme-orchestre, amenant toujours ses projets à terme malgré les sarcasmes et les accusations de toutes sortes de la part de ses détracteurs.

Ses problèmes de santé ont cependant altéré son image au cours des dernières années.

Métropole internationale

Jean Drapeau voulait faire de Montréal une métropole internationale. Pour atteindre son but, il a été un travailleur infatigable, même après une embolie et une

fracture à une hanche en 1982 et, l'année dernière, une fracture à une vertèbre.

En plus des Jeux Olympiques de 1976 et de l'Expo 67, Jean Drapeau a été le promoteur d'expositions et de festivals internationaux, notamment les Floriales et l'exposition Ramsès II. Il a aussi contribué à l'entrée de Montréal dans la Ligue nationale de baseball et à la venue du Grand Prix automobile du Canada.

Il y a vingt ans, le maire Drapeau a été à l'origine de la construction du métro et de la Place des Arts.

Mais c'est le Stade olympique qui a contribué le plus à consacrer ce qu'on a appelé "la folie des grands de Jean Drapeau".

Le 29 janvier 1973, le maire Drapeau déclarait que s'il était impossible pour un homme d'accoucher d'un enfant, il était aussi impossible que les Jeux olympiques accusent un déficit.

Or les Jeux olympiques ont coûté trois milliards 500 millions de dollars et connu un énorme déficit, que les contribuables de Montréal et ceux du Québec continuent de payer. Mais monsieur Drapeau n'a jamais voulu admettre ce fiasco financier.

La réponse à Malouf

Un rapport publié en 1980 par une commission d'enquête présidée par le juge Albert Malouf affirmait que Jean Drapeau a fait montre de mauvaise administration dans le dossier des Jeux Olympiques, avait fait preuve d'irresponsabilité et lui attribuait la plus grande partie du blâme.

Le maire a rétorqué qu'il y a 2500 ans, à Athènes, Périclès avait aussi été critiqué pour avoir construit l'Acropole.

Il a promis par la suite de publier un livre qui constituerait sa réponse au rapport Malouf, mais le public attend toujours...

Ignorant la consultation populaire sur la façon dont Montréal devrait prendre de l'ampleur ou sur la façon dont l'Hôtel de Ville devrait administrer son budget, Jean Drapeau a souvent choisi de ne pas répondre aux questions des conseillers, des journalistes ou même des contribuables.

Mais les électeurs l'ont reporté au pouvoir fois après fois.

Ses partisans étaient surtout des francophones qui admiraient ce Canadien français aux si nombreuses réalisations.

Porteurs d'eau

Après un premier mandat à l'Hôtel de Ville, un journaliste a dit de Jean Drapeau qu'il était celui qui avait contribué le plus à changer le concept caricatural représentant les Canadiens français comme des porteurs d'eau.

Né dans le quartier Rosemont, Jean Drapeau devient d'abord un éminent avocat en droit criminel et dans le secteur immobilier.

Il a 38 ans quand, en 1954, il fait son entrée à l'Hôtel de Ville de Montréal à la tête de la Ligue d'Action civique, mais il est défait trois ans plus tard par la machine du premier ministre d'alors, Maurice Duplessis.

En 1960, il fonde le Parti civique et avec un groupe d'amis, il reprend le pouvoir pour le conserver sans relâche durant 26 ans.

Durant toute sa carrière, Jean Drapeau n'a presque pas accordé d'interviews, mais les quelques fois qu'il a parlé aux médias, il est apparu comme un homme pour qui la politique municipale constituait toute sa vie. Il a déjà dit qu'il était au travail dès six heures le matin et qu'il n'avait pas pris de vacances depuis son voyage de noces en 1945.

"Drapeau a fait ce qu'il avait à faire"

— Jean Doré, chef du RCM

MONTREAL (PC) — Jean Doré, chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), a admis une certaine tristesse vendredi, à la nouvelle du départ de Jean Drapeau de la politique montréalaise.

"J'ai toujours respecté l'homme, un adversaire politique avec qui j'entretiens toujours des relations cordiales. Nous perdons une figure marquante dans l'histoire de Montréal."

M. Doré a dit avoir récemment perçu dans la conversation du maire sortant comme l'aveu qu'il ne se sentait plus capable. Mais j'ai quand même été surpris ce matin d'apprendre son départ.

Agé de 41 ans, le chef du RCM a confirmé qu'il briguerait la charge de premier magistrat, aux élections du 9 novembre; il sera à nouveau candidat dans le district Saint-Jean-Baptiste (Plateau Mont-Royal). Sa co-listière sera l'une des fondatrices du RCM, Thérèse Daviau.

Du célèbre démissionnaire, M. Doré a encore dit qu'il a surtout eu le génie, le flair de saisir la vocation commerciale et cosmopolite de Montréal, ce qui n'était pas tellement compris avant 1960.

"Nos rivaux, ce sont maintenant des villes comme Boston, Baltimore, Atlanta. M. Drapeau a fait ce qu'il avait à faire."

Au scrutin de 1982, a ajouté M. Doré, le parti au pouvoir était pour une fois arrivé à court de la majorité absolue des suffrages, soit 48 pour cent: "C'est évident que M. Drapeau a évalué la possibilité d'une défaite. Il a aussi pensé à sa santé, ce qui est sage."

Fumée et fumeurs

Quant au candidat que le Parti civique de Montréal (PCM) lui opposera, "il faudra attendre la petite fumée blanche indiquant que le conclave a fixé son choix". M. Doré compare au système électif en usage au Vatican celui du PCM, "ce club politique privé".

"Ce sera une dure lutte. La grande différence avec l'élection de 1982, c'est que ce sera serré dans chacun des 58 districts. Le Parti civique ne laissera pas aller le pouvoir sans férocité."

Au PCM, heureux de rappeler que la cote de la ville pour emprunter sur les marchés financiers est maintenant AA, Jean Doré a répliqué:

"Ils doivent dire un gros merci au gouvernement du Québec qui, en 1977, a pris à sa charge les deux tiers de la dette olympique et les a refilés en taxes imposées aux fumeurs. Sans ça, la cote de la ville serait encore B."

Ce progrès financier de Montréal, affirme M. Doré, "n'est en fait que du rattrapage. Les autres grandes villes du Canada ont la même cote".



Beaucoup de bons mots à Ottawa "C'est comme si on nous enlevait un membre de la famille"

— Mulroney

OTTAWA (PC) — Les chefs des trois partis politiques fédéraux n'ont pas été avares de bons mots à l'endroit du maire Jean Drapeau.

"Il a donné à Montréal une vocation internationale, a déclaré le premier ministre Brian Mulroney, en prenant la décision du maire Drapeau de se retirer de la vie publique. Il a été, non sans défauts comme nous tous, un homme d'une grande valeur et d'une vision merveilleuse pour Montréal."

"C'est comme si on nous enlevait un membre de la famille, c'est une lourde perte", a-t-il ajouté.

Le chef du Parti libéral John Turner a affirmé de son côté que M. Drapeau était probablement le Canadien le plus connu à l'étranger, après Pierre Trudeau et Lester B. Pearson.

"Pendant toute cette époque, M. Drapeau a été Montréal pour les Canadiens, pour les étrangers et pour les amis du Canada", a-t-il déclaré.

M. Turner a raconté comment il avait été un des organisateurs de Jean Drapeau pour les élections municipales de 1954, 1957 et 1960.

La question de la participation de M. Drapeau à la politique provinciale et fédérale a souvent été discutée, à poursuivre le chef libéral.

Position clef

M. Drapeau considérait qu'être maire de Montréal était une position clef dans notre vie nationale et que le succès des maires des grandes villes se présentait sur la scène fédérale ou provinciale n'était pas très grand, a expliqué M. Turner.

"Je crois qu'il s'est bien jugé. Il est resté maire, même avec des qualités suffisantes pour être premier ministre du Québec ou être ministre important ici à Ottawa", a-t-il déclaré.

"Il a peut-être été tenté de temps à autre, mais il restera dans notre histoire comme le maire le plus spectaculaire."

laire de sa génération."

M. Turner n'a pas manqué de souhaiter au maire de Montréal une amélioration de son état de santé et beaucoup de bonheur avec sa famille.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent n'a pas été en reste.

"Toute sa vie, il a beaucoup travaillé pour Montréal, a déclaré M. Broadbent. Enfin, il va avoir le plaisir d'une retraite."

Qualifiant M. Drapeau d'"homme d'honneur qui voulait établir Montréal comme une ville très importante non seulement au Canada, mais dans le monde", le chef néo-démocrate a déclaré que la décision du maire signifiait la "fin d'une ère dans la vie et l'histoire de Montréal".

Autres réactions... Autres réactions... Autres réactions

Un certain regret à Québec

QUEBEC (PC) — Bien que prévisible, la démission du maire de Montréal a été accueillie officiellement avec un certain regret, tant chez les libéraux que chez les péquistes.

Le premier ministre Robert Bourassa a tenu à souligner le sens du dévouement de M. Drapeau. "La disponibilité et la sensibilité de M. Jean Drapeau aux besoins de ses concitoyens lui ont permis de servir d'une façon particulièrement dynamique une ville qu'il aime profondément et qui l'aime tout autant," a déclaré le premier ministre.

Le rayonnement international actuel de la métropole québécoise est largement tributaire de son maire, a-t-il ajouté.

De son côté, le chef de l'Opposition Pierre Marc Johnson voit dans M. Drapeau un homme "impliqué et généreux" envers ses concitoyens. "Bien sûr, dans son bilan, on retrouvera un certain nombre de choses discutées et discutables, admet-il. Mais il faut retenir qu'en 30 ans, il a été un homme qui aura su stimuler l'imagination et ne pas simplement administrer à la petite semaine."

Prudent, M. Johnson n'a émis aucun commentaire sur la campagne qu'avait menée le PQ en 1974 pour battre le chef du Parti civique. "J'étais étudiant à l'Université de Sherbrooke, alors", répond-il simplement.

Girerd perd un bon sujet

MONTREAL (PC) — Le caricaturiste Jean-Pierre Girerd voit s'éloigner un bon client en la personne de Jean Drapeau: "Eh oui, je n'arrête pas de chialer. C'est mon gagne-pain qui s'en va."

En réalité, le dessinateur du quotidien La Presse affirme que le maire sortant restera un de ses sujets préférés "pour de longues années" quoique à une fréquence moins élevée.

Et la réponse à Malouf? "M. le maire aura maintenant le temps d'y penser un peu plus... Il est capable de nous surprendre."

Charbonneau n'est pas ému

MONTREAL (PC) — Les adieux du maire Jean Drapeau n'ont pas ému le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, Yvon Charbonneau.

Pendant une pause durant les travaux du congrès de la centrale qui se déroule à Montréal, M. Charbonneau a regardé à la télévision la conférence de presse convoquée par M. Drapeau.

Pendant que le maire parlait, le président de la CEQ s'est rappelé une manifestation à l'occasion de la grève de La Presse, en 1971, une manifestation à laquelle il avait participé: "Le maire Drapeau avait commandé une violente intervention policière, complètement disproportionnée par rapport à l'allure de la manifestation", a-t-il dit.

M. Charbonneau espère que le départ de Jean Drapeau "permettra la restauration de la démocratie à Montréal".

Jean-Guy Moreau nostalgique

L'imitateur Jean-Guy Moreau se dit plutôt nostalgique que triste: "Mais je vais continuer comme avant car celui que j'imitais, ce n'est pas le maire de Montréal, c'est Jean Drapeau."

L'artiste et son modèle s'écrivent toujours, ajoute M. Moreau qui sou-

ligne "l'incroyable magnétisme" du personnage, devant qui "les spectateurs deviennent comme des enfants".

Son travail, dit Jean-Guy Moreau, n'en est pas un de caricature de Jean Drapeau — "Ca revient à l'opposition" — et consiste à "me concentrer sur la force du personnage plutôt que de l'imiter".

Il trouve "incroyable" de longs débats et des millions en études plus tard, qu'on soit revenu au concept original pour le Stade olympique, avec un toit.

M. Drapeau est d'une race de politiciens en voie de disparition, dit M. Moreau, "les autres ne se mouillent pas. Lui sera toujours un homme d'énergie et de projets".

Wawanesa, un partenaire financièrement fort pour assurer les risques qu'on n'est pas en mesure de prendre seul.

L'une des plus importantes compagnies d'assurance au Canada, Wawanesa, assure le propriétaire occupant d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un condominium contre une multitude de risques, dont le feu, la responsabilité civile et plusieurs autres risques spécifiés dans la police.

CHOISIR L'ASSURANCE-HABITATION WAWANESA C'EST AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE

Wawanesa a des tarifs avantageux et des modalités de paiement pratiques.

Wawanesa au Québec, c'est plus de 30 bureaux à votre disposition et un service hors pair pour souscrire à une police ou obtenir le règlement rapide d'une réclamation. Téléphonez ou rendez-vous au bureau Wawanesa proche de chez vous. On vous y attend.



SAINT-JEROME • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE • MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI • ROYAL • SHERBROOKE • ST-LOUIS • ST-ROCH • ST-VAL • ST-VERMEIL • ST-LOUIS • ST-ROCH • ST-VAL • ST-VERMEIL • ST-LOUIS • ST-ROCH • ST-VAL • ST-VERMEIL



SHERBROOKE:
2680, rue King Ouest, 1^{er} C.S.
Tél.: 569-9889

DRUMMONDVILLE:
356, rue Brock, 2nd C.S.
Tél.: 472-6165
Ouverts du lundi au mercredi
et le vendredi de 9h à 17h30.
Le jeudi de 9h à 21h.

VICTORIAVILLE:
Centre commercial
Carrefour des Bois Francs,
475, boul. Jutra est GEP 7H4
Tél.: 752-9650

GRANBY:
333, rue Principale, 2nd C.S.
Tél.: 378-7171
Ouverts du lundi au mercredi
et le vendredi de 9h30 à 17h30.
Le jeudi de 9h30 à 21h.

GERANT(E)

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne clé pour notre entreprise en pleine croissance. Le(la) candidat(e) choisi(e) devra posséder une bonne expérience dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration.

En outre elle devra posséder de bonnes aptitudes en administration, avoir de l'entregent et un sens inné de leadership. Doit être prête à déménager sur place. Ville de taille moyenne située dans les Cantons de l'Est.

C.P. 21, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, QC
J1K 2X8

9343

ASSOCIATION QUEBÉCOISE SUR LA SCHIZOPHRÉNIE

RECHERCHE UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)

POSTE A TEMPS COMPLET
LIEU DE TRAVAIL: SHERBROOKE

EXIGENCES:

- Formation premier cycle universitaire;
- Connaissance du réseau M.S.S.S. principalement en ce qui concerne la santé mentale;
- Expériences d'activités en organismes communautaires;
- Expériences en administration et en gestion des ressources humaines;
- Expériences dans la structuration, organisation et planification du bénévolat.

La personne recherchée doit être en mesure d'assumer la responsabilité de la mise en place de l'Association québécoise sur la schizophrénie et de ses services auprès du public en général.

REMUNÉRATION:

- En fonction de l'expérience et du(de la) candidat(e) retenu(e).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 juillet 1986 à:

Directeur général
Association québécoise sur la schizophrénie
111 ouest, rue King
Sherbrooke, Québec
J1H 1P5

9785



Coopérative funéraire de l'Estrie

La Coopérative funéraire de l'Estrie, une des plus importantes maisons funéraires de la région, compte plus de 10,000 membres et offre des services funéraires complets, incluant la crémation et les préarrangements funéraires. Nous sommes actuellement à la recherche d'un

THANATOLOGUE

POSTE régulier, à temps complet

EXIGENCES:

diplôme en thanatologie du Collège de Rosemont ou de l'Institut de thanatologie du Québec et permis de pratique du Ministère de la santé et des services sociaux.

Faire parvenir votre offre de service à:

COOPERATIVE FUNERAIRE DE L'ESTRIE
à l'attention du Directeur
530, Prospect, Sherbrooke, Qué.
J1H 1A8

10236



La Caisse populaire de Victoriaville
33, rue Notre-Dame est, C.P. 800
VICTORIAVILLE, QC, G6P 7W7

Recherche d'un candidat pour le poste de AGENT DE CREDIT COMMERCIAL

LA DESCRIPTION:

La raison d'être de ce poste est de conseiller tout membre et non membre en matière de service financier au niveau de l'épargne et du crédit commercial. Recueille et analyse les informations en vue d'effectuer des recommandations concernant l'acceptation ou le refus du prêt. Assure le suivi quotidien des prêts et voit au renouvellement des différentes catégories de ceux-ci sous sa responsabilité. Maintient à jour un système de perceptions et fait rapport à son supérieur des prêts délinquants. Évalue périodiquement les garanties offertes et s'assure que leurs qualités soient maintenues. Maintient des contacts avec les membres emprunteurs en vue de vendre les différents services de la Caisse.

LES EXIGENCES:

- D.E.C. en technique administrative option financière ou toutes combinaisons de scolarité jugées comparables.
- Expérience de 6 à 8 ans dans une institution financière dont un minimum de 2 ans en crédit commercial.
- Aptitude à valider rapidement les renseignements et les informations.
- Autonome, capacité d'aide et sens de la promotion des services.
- Connaissances des lois, règlements, normes et procédures en matière de gestion de crédit commercial.
- Très bonne connaissance de l'analyse financière et des différents calculs de ratios (bilan comparatif, fonds de roulement, cash flow, seuil de rentabilité, etc.).
- Très bonne connaissance de l'évaluation des garanties et du maintien de ces valeurs.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour le poste.
- Avantages sociaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste devra remettre son curriculum vitae au plus tard le 10 juillet 1986 à:

M. Roger Larivière
Caisse Populaire de Victoriaville
33, rue Notre-Dame est, C.P. 800
VICTORIAVILLE, QC
G6P 7W7

10035

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGE B-9

DOMAINE LA SAPINIERE INC.

Centre d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées d'une capacité de 55 lits.

INFIRMIERS(ERES) AUTORISÉS(ES)

requis(es) pour faire partie de la liste de rappel avec possibilité de remplacement pour la période de vacances annuelles.

Les candidats(es) doivent détenir un permis de pratique en règle de l'O.I.I.Q., aussi être disponibles sur les trois services (jour, soir et nuit).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. ROGER COUTURE,
directeur général
120, Rousseau
Case postale 550
East Angus
JOB 1R0

10388

Une entreprise coopérative de Sherbrooke recherche un(une)

DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

FONCTIONS:

Le (la) directeur(trice) assume la planification, l'organisation et le contrôle de toutes les activités de l'entreprise. En collaboration avec le conseil d'administration, il (elle) établit les objectifs et assure l'application des politiques déterminées par le C.A.

De plus il (elle) voit à la préparation des rapports financiers et des budgets, à l'élaboration des procédures de gestion de personnel, ainsi qu'à la gestion des biens et immeubles.

Enfin, le (la) directeur(trice) général(e) verra à établir une politique d'information adéquate auprès des membres et du public.

EXIGENCES:

Le (la) candidat(e) devra détenir un diplôme de premier cycle en administration et posséder une expérience de trois ans de gestion d'entreprise (préférentiellement en milieu coopératif).

Il (elle) devra faire preuve d'aptitudes pour le travail d'équipe, de capacité d'aide et d'un sens d'organisation développé.

Ouvrant en milieu coopératif, il (elle) sera à l'écoute des besoins des membres et saura y répondre par les services appropriés. Le (la) candidat(e) recherché(e) devra bien maîtriser les habiletés requises par la direction du personnel et par la prise de décision.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Celles-ci seront déterminées selon la réponse du (de la) candidat(e) aux exigences du poste (entre \$25,000 et \$30,000).

Toute personne intéressée devra faire parvenir au soussigné, sa demande écrite, accompagnée de son curriculum vitae, au plus tard le 7 juillet 1986, à:

CASIER 29
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

10390



OFFRE D'EMPLOI

4 postes **CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES**
SECTEUR D'ACTIVITÉS:
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

- 1 Français & sciences humaines
- 2 Mathématique et sciences de la nature
- 3 Éducation physique, anglais & activités sportives et culturelles
- 4 Moyens d'enseignement et enseignement professionnel.

Application pédagogique de l'ordinateur et audio-visuel.

NATURE DU TRAVAIL:

Ces postes comportent des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des enseignants et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement et des apprentissages, à l'organisation scolaire qui convient, de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques de l'équipement, du matériel didactique...

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'éducation.
- Cinq (5) années d'expérience pertinentes en milieu scolaire.

EXIGENCES PARTICULIÈRES:

- Être acquis à la philosophie nouvelle et aux objectifs actuels de l'enseignement primaire et secondaire.
- Connaissance sérieuse de la démarche pédagogique inhérente aux nouveaux programmes.
- Capacité explicite d'intégrer à cette démarche pédagogique les différents aspects relatifs à l'évaluation, tant formative que sommative.
- Habileté à animer un groupe.
- Esprit créateur.
- Relations humaines faciles.
- Dynamisme.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

LE 11 AOÛT 1986

ACHEMINEMENT:

Votre candidature devra faire l'objet d'une lettre spécifiant les motifs de votre application à un poste. Prière d'y joindre un curriculum vitae. Les applications devront être reçues au plus tard pour le 9 juillet 1986, 16:00 heures à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE LAC MÉGANTIC
Monsieur Jean Cloutier, D.S.R.H.
4730, rue Dollard
LAC-MÉGANTIC (Québec) G6B 1G6
Tél.: (819) 583-0212

10385

564-5450



Conseillers professionnels en ressources humaines

CURRICULUM VITAE

(Quand on veut ce qu'il y a de mieux)

- Service personnalisé
- Rédaction sur traitement de texte
- Présentation professionnelle
- Support efficace pour une entrevue d'embauche

563-2054

NOTRE BUT: VOTRE SUCCÈS

10400

SOUDEUR

Nous avons actuellement des ouvertures pour du travail en soirée (de 4h30 à 1h).

Vous devez posséder une solide expérience en soudure (acier inox de préférence), être détenteur de carte de compétence ou en mesure de l'obtenir rapidement.

Salaire et bénéfices compatibles avec le marché et selon votre expérience.

Faites parvenir votre demande ou présentez-vous en personne à:

Métaux Kosel Inc.
425, 9e Ave
C.P. 1160,
Richmond, Qué.
JOB 2H0

10386

CURRICULUM VITAE

- REDACTION PROFESSIONNELLE
- BUREAU DE PLACEMENT
- REORIENTATION DE CARRIÈRE

SERVICES PROFESSIONNELS ENR.

Jeannine Thibault, B. Ed.
Conseillère en personnel
565-0735

10201

AVIS DE CONCOURS

Le Musée du Québec est à la recherche d'un conservateur en chef

Le conservateur en chef doit s'assurer du développement de la collection et la gérer en ce qui a trait aux activités reliées à son développement, soit: les acquisitions, la recherche, la conservation et les expositions.

Il gère un personnel d'environ 30 personnes.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel, avant le 1^{er} août, 17 heures à:

Musée du Québec
a/s M. André Kaltenback
Secrétaire général
1, avenue Wolfe-Montcalm
Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec)
G1R 5H3

Le Musée du Québec fera parvenir aux personnes intéressées un dossier explicatif de la fonction et des exigences.

MUSÉE DU QUÉBEC

ENEZ PRENDRE DE L'EXPÉRIENCE

Diplômés

Le programme de formation des aspirants-officiers s'adresse aux jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière et mettre à profit leurs aptitudes et leurs connaissances dans les emplois militaires des Forces armées canadiennes.

- Infanterie, blindés, artillerie
- Pilotage ou navigation aérienne
- Contrôle des armes aériennes
- Opérations maritimes de surface ou sous-marines

- Ingénieurs • Pharmaciens
 - Physiothérapeutes
- Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante occasion en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché. Consultez les Pages jaunes sous la rubrique «Recrutement».



C'est votre choix, votre avenir



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada



Nous recherchons des compagnons de route

Une carrière d'avenir avec un chef de file

Vous êtes déjà dans le domaine de l'assurance ou des services financiers? Très bien. Vous ne l'êtes pas? Peu importe. Les Coopérants ont besoin de gens d'affaires. De gens à l'esprit coopératif: autonomes, décidés, inventifs, dégourdis, communicateurs, vifs. De gens qui, comme vous, veulent aller plus haut, plus loin. De gens à la recherche d'une carrière enrichissante.

Les Coopérants offrent l'encadrement et l'opportunité que vous cherchez: allocation de formation substantielle, soutien financier, cours de formation théorique et pratique, gamme complète d'avantages sociaux. Et une rémunération qui peut atteindre celle de la majorité des professionnels.

Notre portefeuille de produits et services est reconnu, apprécié: assurances et rentes individuelles ou collectives, assurances I.A.R.D., prêts hypothécaires, planification successorale, services financiers ou fiduciaires. Ce qui fait de nous l'une des plus importantes compagnies québécoises dans le domaine. Pour devenir la première et favoriser l'expansion de notre réseau de 21 bureaux, nous avons besoin de représentants. Comme vous!

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae dès aujourd'hui.

Les Coopérants
1259, rue Berri
10e étage
Montréal (Québec)
H2L 4C7

Ou, mieux encore, appelez-nous sans frais au
1-800-361-3385



Coopérants
Plus haut. Plus loin.

PERSONNEL RECHERCHE

Nous recherchons des personnes compétentes pouvant écrire le contenu d'un cours (d'une heure) sur les logiciels les plus populaires sur ordinateurs P.C.

L'utilisation de ce service s'effectuera à la pige et la rémunération sera forfaitaire.

Faites parvenir vos curriculum vitae à:

ORDINATEUR P.C.

C.P. 2151

Succ. Jacques-Cartier
Sherbrooke
J1J 3Y2

10251

COMPTON RESORTE-NATURE

Etes-vous fatigué de quitter vos clients avec l'impression d'avoir perdu votre temps à cause d'un produit qui n'était pas à la hauteur?

Le Resorte-Nature (camping Compton) a de bonnes nouvelles pour vous.

- Si vous êtes âgé de 25 ans et plus
- Si vous avez de l'expérience en vente
- Si vous êtes bilingue
- Si vous possédez une auto

NOUS VOUS OFFRONS:

- Travail sur place
- Clients qualifiés fournis
- Avance de commission hebdomadaire



Se présenter,
lundi, 9h à 11h
Camping Compton
NATURE

9352

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VOIR AUTRES ANNONCES EN
PAGE B-8

SUPERVISEUR EN NUTRITION

Compagnie en pleine expansion.
Produits naturels garantis 100%
Salaire selon votre sens de l'organisation.

Madeleine Ouellette
(819) 562-3666

10230

Bonneterie Paramount Ltée

Notre compagnie de réputation nationale est à la recherche d'un:

CONTREMAITRE

Vous serez responsable d'une équipe de travail d'usine d'environ trente personnes. Vous aurez à diriger, contrôler et superviser la gestion efficace des opérations d'un quart de travail.

La personne recherchée possède:

- un sens inné des communications
- une bonne formation académique
- des qualités de chef

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux, un salaire concurrentiel ainsi qu'un programme complet de formation.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Bonneterie Paramount Ltée

a / s Directeur du Personnel

C.P. 790

Waterloo, QC

JOE 2N0

Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

N-52164

REPRÉSENTANTS (Relationnistes)

Un distributeur dans la région de Québec, chef de file dans le domaine de la quincaillerie, cherche deux (2) représentants.

EXIGENCES

- Avoir cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la quincaillerie;
- Être habile à communiquer et transiger avec les clients;
- Avoir le sens des responsabilités et d'initiative;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être dynamique et désireux de réussir.

LIEU DE TRAVAIL

- Région Portneuf et Mauricie
- Région Estrie

REMUNERATION

- Salaire de base
- Commissions intéressantes
- Excellente gamme d'avantages sociaux

PERIODE D'INSCRIPTION

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juillet 1986 à l'attention de Jean Plamondon.

MARCHANDS UNIS INC.

260, rue Paradis
Duberger, Québec
G1N 4E3
a/s M. Jean Plamondon

Ferplus

52179

OCCASION UNIQUE D'OPERER UNE ENTREPRISE RENTABLE

Un important manufacturier de kits de maisons, en affaires depuis 1972, désire implanter une franchise couvrant la Région de l'Estrie.

Le franchisé recherché est une personne dynamique, aimant le public et disposé à s'impliquer personnellement dans l'opération de sa franchise. Cette personne, possédant des notions en administration et en construction, devra être capable de fonctionner dans un système de vente bien structuré. Cette personne, bien connue dans sa région, devra en outre être en mesure de supporter un investissement de l'ordre de 50 000\$.

Sans aucune obligation de votre part, faites parvenir votre curriculum vitae à

CASIER 11, La Tribune Inc.

1950, rue Roy, Sherbrooke,
Qué., J1K 2X8

et qui sait, ce sera peut-être pour vous le début d'une carrière très florissante.

52064

DIRECTEUR DE MARKETING

Notre cliente, une compagnie qui oeuvre dans le domaine de la location de vêtements de travail et du nettoyage à sec pour les secteurs industriel, commercial et résidentiel recherche les services d'un directeur du marketing pour compléter sa structure.

Sous la responsabilité du directeur général, le candidat assumera les tâches relatives à l'application du plan de marketing et plus particulièrement: il coordonne le travail des chauffeurs-livreurs et de quatre personnes cadres, il prépare les listes de prix, il accepte les soumissions, il planifie le plan publicitaire et il est responsable du budget de son département.

La personne recherchée démontre une excellente capacité de coordination des ressources humaines et une bonne connaissance des concepts marketing et de prix de revient. Une expérience dans la gestion du marketing est un atout important. Le lieu de travail est à Sherbrooke et les conditions de travail sont concurrentielles.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 15 juillet prochain, date limite du concours, à l'adresse suivante:



le groupe
sacona —
inc.

a/s Pierre Bourbonnais
1, Place Ville-Marie
bureau 3210
MONTREAL (Québec) H3B 2W3
Tél.: (514) 395-8572

52174

Tapis Coronet Inc., un des plus importants fabricants de tapis au Canada ayant 500 employés et des bureaux dans quatre provinces, est à la recherche d'un

Agent au personnel

Relevant du directeur des relations industrielles, vous serez responsable de l'administration de notre programme de rémunération et d'avantages sociaux. À ce titre, vous vous occuperez principalement de l'administration salariale, de la révision de notre régime d'avantages sociaux, des enquêtes salariales, des descriptions de tâches et de l'évaluation des postes. De plus, vous aurez la responsabilité de la sélection du personnel.

Bilingue, vous détenez un baccalauréat en relations industrielles ou en administration, spécialisé en gestion du personnel doublé de trois à quatre années d'expérience en tant que généraliste, axée en rémunération et en sélection du personnel. L'absence d'un diplôme universitaire pourra être compensée par une solide expérience acquise suite à l'obtention d'un D.E.C. en personnel.

Nous offrons un salaire et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. Ce poste est situé à Farnham (entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Granby).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, le plus tôt possible, en toute confidentialité, à:



M. Raymond Lafrance
Directeur des relations industrielles
TAPIS CORONET INC.
1144, Boul. Magenta Est
Farnham (Québec) J2N 1C1

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DES AGENCES

Les Chevaliers de Colomb, une association fraternelle catholique, sont à la recherche d'un directeur des agences pour la Province de Québec.

Il est responsable du recrutement, de l'enseignement et de la supervision des agents généraux, qui eux, sont responsables du développement d'une équipe de représentants à l'assurance.

Il se rapporte au Vice-Président Senior — Agences et Commercialisation.

Notre clientèle est les membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb au nombre de 100 000 au Québec, donc un potentiel possible de 300 000 à 400 000 incluant les membres de leurs familles.

- 1— De préférence un Chevalier de Colomb;
- 2— Doit être bilingue (français et anglais);
- 3— Doit avoir de l'expérience dans la vente d'assurance;
- 4— Doit avoir de l'expérience dans l'administration de l'Assurance (ex: gérant d'agence, gérant de district, assistant gérant ou agent général);
- 5— Certificats C.L.U., L.U.A.C., apprécié mais non requis.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 juillet 1986 à:

Chevaliers de Colomb
Département des Assurances
3565 Berri, bureau 210
Montréal, Qué.
H2L 4G5

52121

Transport Yellow Inc. recherche REPRÉSENTANT DES VENTES

pour les régions de Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville.

Excellent salaire, allocation de voiture, programme de bénéfices sociaux disponible à celui qui se joindra à notre équipe.

Le pied à terre sera à Drummondville, se rapportera au gérant de la succursale à Stanhope.

L'expérience de la vente et du transport international serait un atout, mais non essentiel.

Entraînement à nos frais pour la personne qualifiée.

Transport Yellow est une des plus importantes compagnies de transport en Amérique du nord se spécialisant dans le transport général de fret, à l'intérieur des E.U. et de façon internationale entre les Etats-Unis et le Canada.

Seules les personnes agressives, intelligentes, innovatrices devront postuler.

Envoyez curriculum vitae à:

Transport Yellow Inc.

Att.: Directeur

C.P. 20, Route 147, Stanhope, QC, J0B 3C0.

N-52168



Matériaux Lumberland Inc.

REPRESENTANT DES VENTES

REGION GRANBY

Notre compagnie ayant 11 points de vente dans la région de Montréal et de l'Estrie est à la recherche d'un représentant des ventes ayant une grande expérience dans les matériaux de construction pour représenter notre compagnie dans ce territoire.

La personne choisie devra avoir un minimum de 8 années d'expérience dans la représentation afin de pouvoir vendre des matériaux de construction auprès des contracteurs de cette région.

Nous offrons un salaire de base de \$25,000. et plus selon l'expérience, une allocation pour l'utilisation de la voiture plus un système de commission sur les ventes réalisées.

Si vous possédez les qualifications requises veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance, en mentionnant le no de dossier 80712, à l'adresse suivante:

Matériaux Lumberland Inc.

9055 Pascal Gagnon,

Montréal, P.Q.

H1P 1Z5

att: Directeur des ressources humaines.

N-52173



Matériaux Lumberland Inc.

REPRESENTANT VENTE DE PORTES PRÉMONTÉES ET FINITION

Notre compagnie est à la recherche d'une personne pouvant faire de la vente auprès d'entrepreneurs de la région de Rock Forest et de Magog.

La personne choisie devra avoir de l'expérience dans la vente de portes prémontées et aussi être capable de vendre tout le bois de finition entrant dans la construction de bâtiments.

De plus la personne choisie devra être en mesure d'estimer les besoins de l'entrepreneur de ces produits et lui fournir une estimation précise.

La préférence sera accordée aux candidats(les) ayant de l'expérience auprès des entrepreneurs.

Nous offrons un salaire des plus compétitifs, une allocation pour l'utilisation de la voiture et aussi un pourcentage sur les ventes réalisées.

Si vous possédez les qualifications requises veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance en mentionnant le no de dossier 860711, à l'adresse suivante:

Matériaux Lumberland Inc.

9055, Pascal Gagnon,

Montréal, P.Q.

H1P 1Z5

Att: Directeur des ressources humaines.

52172

AGENT (CONSEIL ET ADMINISTRATIF)

CAISSE POPULAIRE DE WEEDON-CENTRE

297, 6ième avenue

Weedon (Québec)

J0B 3J0

LA DESCRIPTION:

Sous l'autorité du directeur, le titulaire du poste conseille les membres sur les services de crédit et d'épargne, et fournit un support opérationnel dans les activités administratives de la Caisse. À ce titre, ses principales responsabilités sont de:

- réaliser la vente de services d'épargne spécialisée (épargne à terme, épargne-retraite et placement-bon) et de services de crédit à la consommation et hypothécaire;
- procéder aux activités de suivi et de recouvrement de prêts;
- effectuer les travaux de comptabilité (préparation de la paie, des régularisations mensuelles et des travaux de fin d'année);
- réaliser diverses activités de vérification (contrôle interne, rapports informatisés, applications des mesures de sécurité...).

LES EXIGENCES:

Ce poste nécessite un D.E.C. en techniques administratives et une (1) année d'expérience pertinente. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente sera considérée.

La personne recherchée devra posséder les compétences suivantes:

- connaissances des principes, méthodes, procédures reliés aux services d'épargne et de crédit
- connaissances en comptabilité
- habileté à la vente et qualité de l'expression orale
- sûreté de jugement et bon esprit d'équipe
- sens de l'organisation et du contrôle

LE CONTEXTE DE TRAVAIL

La Caisse détient un actif de près de 11.2 millions de dollars et dessert environ 2,634 membres: son portefeuille de prêts totalise près de 6.8 millions de dollars. Le personnel est composé de 9 employés réguliers dont 3 sont à temps partiel.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Ce poste se situe dans la classe 1 des emplois techniques et professionnels. Le salaire variera à l'intérieur de l'échelle en fonction de la réputation sociale usuelle. Les avantages sociaux usuels sont offerts. Toute personne intéressée à ce poste devra faire parvenir sa demande écrite, accompagnée de son curriculum vitae, à la soussignée, au plus tard le 8 juillet 1986.



Hélène Boileau, agent
Service de développement des R.H.
Fédération des C.P.D. de l'Estrie
1845, rue King ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2E4

9991

CONSEILLER, SERVICES AUX ENTREPRISES

Caisse populaire Saint-Esprit

2370, rue Galt Ouest

Sherbrooke (Québec)

J1K 2W7

LA DESCRIPTION:

Sous l'autorité du directeur, le "conseiller, services aux entreprises" effectue la promotion et la vente de services financiers spécialisés, d'épargne et de crédit auprès des entreprises commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles. Il rencontre les clients potentiels pour identifier leurs besoins et les conseiller adéquatement sur les services qu'offre la caisse populaire.

Suite aux demandes qui lui sont soumises, il procède à des analyses et évaluations approfondies et transmet les informations pertinentes, décisions et/ou recommandations conformément aux normes et politiques établies. Il suit l'évolution des prêts accordés et traite les cas litigieux à l'intérieur des limites de ses responsabilités. Il est étroitement associé aux activités de représentation et de mise en marché des produits et services.

LES EXIGENCES:

La personne recherchée possède un D.E.C. en techniques administratives et au moins trois années d'expérience dans le domaine du financement et des services aux entreprises. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra cependant être considérée.

Le candidat devra manifester des aptitudes marquées à l'élaboration et à la présentation d'offres de services complètes répondant judicieusement aux besoins particuliers des entreprises. C'est dire que les compétences suivantes sont requises: excellente connaissance des principes, méthodes, procédures reliés à ce secteur d'activités, habiletés de vente, qualité de l'expression orale et écrite, fortes capacités d'analyse et de synthèse, sûreté de jugement.

LA CAISSE ET SON MILIEU:

La Caisse populaire Saint-Esprit détient un actif de 24 millions de dollars et dessert 7,800 membres avec l'aide de 28 employés. Son portefeuille de prêts totalise environ 21 millions de dollars dont 3 millions proviennent du secteur commercial.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance (T-III). Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste devra faire parvenir son curriculum vitae à la soussignée au plus tard le 11 juillet 1986.



Françoise Saint-Pierre, analyste
Service de développement
des ressources humaines
Fédération des C.P.D. de l'Estrie
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2E4

9992

Déficit fédéral prévu de 38,8 milliards \$

par la Presse CANADIENNE
OTTAWA (PC) — Même si les premières données financières disponibles au début de l'année laissent entrevoir des pertes plus élevées que prévu, le déficit du gouvernement fédéral pour l'année fiscale 1985-1986 atteindra 38,8 milliards \$, a affirmé vendredi le ministre des Finances.

Les derniers chiffres mensuels établis selon d'anciennes conventions comptables, démontrent que le gouvernement a dépensé 31,7 milliards \$ de plus qu'il n'a gagné au cours de la période de 12 mois qui a pris fin le 31 mars.

Toutefois, ces chiffres n'incluent pas les factures soumises tard au cours de l'exercice et qui devront encore être payées, ou les revenus gagnés au cours de l'année et qui doivent être éventuellement touchés.

Lorsque ces dépenses et ces rentrées seront incorporées au budget, elles devraient pousser le déficit à 33,8 milliards \$, estime le

ministère. Ce déficit sera toutefois de beaucoup inférieur à la marque de 36,9 milliards \$ enregistrée en 1984-85.

Le pronostic initial d'un déficit plus élevé s'appuyait sur des projections faisant état de revenus de sociétés beaucoup moindres et de dépenses légèrement plus élevées.

Mais la situation au chapitre des dépenses

sera réajustée grâce au gel imposé par le gouvernement, au cours des deux derniers mois de l'année, de tous les déboursés sauf ceux qui sont véritablement nécessaires, ce qui entraînerait la réduction notable des factures que le gouvernement doit encore acquitter dans le cadre de l'exercice 1985-1986.

Les données financières préliminaires de

l'année fiscale seront rendues publiques en août alors que les chiffres définitifs seront connus tard cet automne au moment de la présentation des comptes publics.

En 1984-85, ces comptes de fin d'année avaient gonflé le déficit de 33,5 à 36,9 milliards \$, mais le gouvernement explique que cette situation était en partie imputable à des

versements anormalement élevés auquel les finances publiques ne seront pas astreintes en 1985-86.

Les derniers chiffres disponibles démontrent qu'au cours d'une période de 12 mois, le gouvernement a dépensé 98,3 milliards \$, tout en accumulant des revenus de 66,6 milliards \$.

Plus du quart des dépenses, soit 25,4 milliards \$, est imputable au service de la dette fédérale. Ce financement de la dette a aug-

menté de plus de 15 aux 22,07 milliards \$ pour cent par rapport enregistrés en 1984-85.

Yvon Pif Dépatie
Voyez détails dans la section des sports du 30 juin au 6 juillet 1986.

Remaniement ministériel imminent?

OTTAWA (PC) — Avec l'approche de la réunion du comité des priorités et de la planification du cabinet fédéral, mercredi prochain à Saskatoon, les rumeurs d'un remaniement ministériel imminent se font de plus en plus pressantes.

Plusieurs indices portent à croire que le remaniement commencerait même par le ministre le plus important après M. Brian Mulroney, soit le vice-premier ministre, M. Erik Nielsen.

M. Nielsen, qui aurait fait savoir à ses proches qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection, pourrait être nommé au Sénat.

Le nom le plus fréquemment mentionné pour assurer la succession de M. Nielsen est celui de M. Don Mazankowski, l'actuel ministre des Transports.

Un autre changement pourrait se produire au ministère du Commerce international, chargé de "vendre" aux Canadiens l'idée du libre-échange avec les États-Unis.

M. Mulroney aurait décidé de re-

courir à une forte personnalité pour occuper ce poste, soit Mme Pat Carney, la ministre de l'Énergie, qui remplacerait le ministre James Kelleher, déplacé vers une charge moins onéreuse.

Postes vacants

Il faudra, de plus, remplir les postes laissés vacants par les démissions de M. Sinclair Stevens, à l'Industrie, et de Mme Suzanne Blais-Grenier, ministre d'État aux transports.

D'autres ministres d'État pourraient perdre leur titre. On mentionne, entre autres, Walter McLean (Immigration), Bob Layton (Mines), André Bissonnette (Petites entreprises) et Andrée Champagne (Jeunesse).

Parmi ceux qui pourraient être promus au cabinet, on nomme Pierre Vincent, Pierre Cadieux et Monique Landry, tous trois du Québec, et John McDermid, Tom Hockin et Chris Speyer, de l'Ontario.



Erik Nielsen



Don Mazankowski

Air India: responsables toujours au Canada

— Perrin Beatty

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général Perrin Beatty a révélé, vendredi, que les responsables de l'explosion d'un avion d'Air India, le 23 juin dernier au large des côtes de l'Irlande, se trouvent toujours au Canada.

"Nous ne sommes pas en mesure de porter des accusations actuel-

lement, mais l'enquête se poursuit", a précisé le ministre.

Il répondait ainsi à des insinuations du député libéral John Nunziata, voulant que les suspects aient quitté le pays.

Trois cent vingt-neuf personnes ont perdu la vie dans l'explosion de l'avion.

Le jour du premier anniversaire de la tragédie, lundi dernier, un haut fonctionnaire avait laissé entendre que la police connaissait l'identité des coupables, mais ne possédait pas encore suffisamment de preuves pour procéder devant les tribunaux.

Le premier ministre Brian Mulroney, quant à lui, a assuré les

Communes que le gouvernement était déterminé à porter des accusations contre les responsables de "cet acte d'horreur".

Terroristes sikhs

Une enquête de la Commission canadienne de la sécurité aérienne avait conclu, dès le début, que c'est l'explosion d'une bombe qui avait causé la tragédie.

Plus tard, une enquête judiciaire en Inde a conclu que l'explosion était l'oeuvre de terroristes sikhs.

M. Beatty a fait savoir que le gouvernement a demandé au Service de sécurité et de renseignement et à la GRC de tout mettre en oeuvre pour conduire leur enquête à bien.

Nationair assurera un service régulier entre Mirabel et Bruxelles

OTTAWA (PC) — Nationair vient d'obtenir de Transports Canada l'autorisation d'exploiter un service aérien régulier entre Mirabel et Bruxelles.

En annonçant la nouvelle, hier, le ministre des Transports, Don Mazankowski, a déclaré que cette décision s'inscrivait dans le cadre de la politique gouvernementale visant

à encourager la concurrence et à permettre au public voyageur de choisir parmi un éventail plus vaste de transporteurs.

Nationair se propose d'offrir le nouveau service à compter de l'automne. La liaison sera assurée trois fois par semaine par des DC-8 de 189 ou 252 places.

Le tarif aller en basse saison s'é-

lèvera à \$299 comparativement à \$379 en haute saison.

Ces tarifs ne comportent aucune restriction. Selon le président de Nationair, Robert Obadia, le tarif de basse saison représente une économie de 68 pour cent par rapport au tarif économique sans restriction actuellement en vigueur entre Montréal et Bruxelles.

Des tarifs aussi bas n'étaient disponibles jusqu'ici qu'au départ de villes américaines.

Air Canada, l'autre transporteur autorisé sur la liaison Montréal-Bruxelles, offre des services de fret aérien mais n'assure plus de vols directs.

Médicaments: Côté n'a pu déposer son projet de loi

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, Michel Côté, a vainement tenté, hier aux Communes, dernière journée de travaux avant l'ajournement estival, de déposer un projet de loi sur les modifications à la Loi des brevets dans l'industrie pharmaceutique.

Le dépôt, prévu pour midi, a été annulé parce que la recommandation du gouverneur général n'était pas entre les mains du président de la Chambre, lorsque le ministre Côté s'est levé pour déposer ses documents.

Après avoir subi ce premier échec, le ministre a décidé de reporter à trois heures de l'après-midi le dépôt du projet de loi et la conférence de presse prévus. Incapable de soutenir le consentement unanime des partis en Chambre pour revenir en arrière dans l'ordre du jour à la chronique "dépôts de projets de loi", M. Côté a dû se contenter d'annoncer à la presse que dès lundi il rendra public un document de discussion, qui contiendra les mêmes modalités que celui qu'il espérait déposer hier.

Malgré cet imbroglio tragique, attribuable, selon les sources les mieux informées dans l'entourage de M. Côté, à un chauffeur qui a été pris dans un embouteillage entre la résidence du gouverneur général et le Parlement avec la recommandation royale dûment signée en poche, les ministres de la Santé et du Bien-être social, Jake Epp, de la Science et Technologie, Frank Oberle, et celui de la Consommation et des Corporations, ont tous promis que le projet de loi se retrouvera devant la Chambre en septembre et qu'il sera daté malgré tout du 27 juin.

Les politiques rendues publiques, hier, ont confirmé que les sociétés pharmaceutiques détentrices de brevets au Canada bénéficieront, si la loi est adoptée à l'automne, d'une période d'exclusivité du marché qui variera de sept à 10 ans en retour d'une promesse d'effectuer plus de recherche au Canada en investissant près de \$3 milliards d'ici 1995, de créer environ 3.000 emplois et de ne pas augmenter sensiblement le coût des médicaments.

"La politique n'entraînera pas de hausses des prix, a indiqué M. Côté. Tous les médicaments génériques actuellement sur le marché continueront d'être vendus, sans subir d'augmentation. De plus, les prix des produits délivrés sur ordonnance, les nouveaux et ceux déjà sur le marché, seront revus par le Bureau d'examen des prix des médicaments."

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 86-590. Vidéotron Ltée Sherbrooke, Rock-Forest, Deauville et un secteur du canton d'Ascot (Qué.). Approuvé — Majoration du tarif d'abonnement mensuel maximal de 9,22\$ à 9,97\$ et du tarif d'installation maximal de 20\$ à 40\$, à compter du 1er septembre 1986.

Décision 86-594. Télémedia Communications Inc. Sherbrooke (Qué.). Approuvé — Renouvellement de la licence de CITE-FM-2 Sherbrooke, du 1er juillet 1986 au 30 septembre 1990.

Où puis-je lire les documents du C.R.T.C.? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada 52193

enfin!

brunch

All you can eat!

UN MENU EXCEPTIONNEL **5.99** A VOLONTÉ Pour enfant **3.25\$**

TOUS LES DIMANCHES DE 10h00 à 14h00

BOULANGERIE-RESTAURANT **grand-mère DELIA**

564-0545

2227, King ouest (mail des Promenades King)

08801x

- Muffins
- Croissants nature, amandes
- Chocolat
- Quatre briolettes
- Bacon
- Jambon
- Pâtisseries diverses
- Salades
- Fèves au lard
- Pâté au poulet
- Pâté au saumon
- Pâté à la viande
- Quiche du jour
- Potage du jour
- Viande froide
- Salade verte
- Crudité
- Crêpes
- Pain (7 variétés)
- Choix complet de desserts maison
- Jus, café, thé, etc.

Provincial MC

LE 11 JUILLET

2,5 MILLIONS\$

EN

LOTS BONIS

250 LOTS DE 10 000\$

EN PLUS DES LOTS HABITUELS

5\$ - 5 TIRAGES

ÇA PEUT VOUS MENER LOIN!